

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, salons partout, acceptons frais virés.
832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

LE SOLEIL

du 9 au 31 décembre 1988
Opération Nez rouge
Composez le **688-8080** entre 18 h et 3 h

VENDEDI 9 DÉCEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 340
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00\$
ILES DE LA MADELINE-GASPÉ-RIVIÈRE-AU-RENARD-PERCÉ-ABITIBI 50¢

35¢

LE QUÉBEC

Le Conseil du Trésor soumet ses offres salariales

Le Conseil du Trésor soumet dès aujourd'hui ses offres salariales aux organisations syndicales du secteur public et parapublic. **B-7**

QUÉBEC

L'affaire de l'îlot St. Patrick rebondit

L'affaire de l'îlot St. Patrick vient de rebondir avec l'annonce de la création d'un comité de soutien en faveur d'un citoyen de l'avenue de la Tour. **A-3**

LA RÉGION

Le syndicat attend avant de jeter la pierre à MIL Davie

Le syndicat s'est montré prudent dans ses commentaires à la suite de l'accident de travail qui est survenu mercredi et qui a fait deux blessés graves. **A-3**

LE MONDE

L'Otan fait une contre-offre à Gorbatchev

L'OTAN a proposé, hier, de limiter à 40.000 le nombre de tanks en Europe que pourraient avoir l'alliance occidentale et les pays du Pacte de Varsovie. **A-10**

L'ÉCONOMIE

L'endettement des agriculteurs en hausse

L'endettement des agriculteurs québécois a augmenté au cours des quatre dernières années, mais la valeur nette de leur ferme a aussi connu une hausse. **B-1**

LES ARTS

Le cinéma du temps des Fêtes: place aux comédies

C'est connu, pendant le temps des Fêtes, le cinéma s'allège de quelques kilos. Donc place à la comédie. En espérant qu'elle sera drôle. **C-1**

LE SPORT

Les Expos trouvent enfin un inter: Spike Owen

Spike Owen est devenu, hier, le nouveau joueur d'inter des Expos. Pour obtenir ses services, les Expos ont cédé John Dopson et Luis Rivera. **S-6**

L'ÉDITORIAL

Pendant que Robert Bourassa effeuille la marguerite

Il n'y a pas de place pour de l'improvisation dans le débat linguistique au Québec. Il y en a encore moins pour un chantage qui vient de l'extérieur. **B-8**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-6
Le Québec	A-7 et A-8
Le Monde	A-10 et A-11
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-7 à C-11
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Décès	C-12 et C-13
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	B-8
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-11
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-11
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Ciel variable. Probabilités de précipitations: 20 pour 100. Maximum: près de -4. Demain: ciel variable. Maximum: près de -10.

Nouveau rapport du Vérificateur général

Chatelain se plaint de prêcher dans le désert

(d'après PC) — Plusieurs organismes et ministères du gouvernement ont une administration déficiente, soutient le Vérificateur général du Québec, Rhéal Chatelain, qui déplore du même souffle « prêcher dans le désert » d'une année à l'autre.

Dans un volumineux rapport de 300 pages déposé jeudi à l'Assemblée nationale, M. Chatelain note plusieurs lacunes administratives, notamment dans la gestion du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans celui du Revenu, au ministère de la Santé et des Services

sociaux et au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Par ailleurs, la Commission de santé et de sécurité du travail (CSST) et la Société des traversiers du Québec devront apporter de nombreux correctifs à leur administration pour se conformer aux directives du Vérificateur général.

« Nous sommes frustrés de devoir revenir année après année sur l'absence de suites données aux remarques que nous formulons, a dit M. Chatelain. On a parfois l'impression de prêcher dans le désert. »

Le Vérificateur général souhaite d'abord que les administrateurs publics, c'est-à-dire les sous-ministres et les dirigeants d'organismes, répondent publiquement de la qualité de leur gestion devant l'Assemblée nationale ou une commission parlementaire.

Il faudrait à cet égard une loi-cadre sur les organismes et les entreprises du gouvernement pour favoriser le contrôle parlementaire sur ces entités, suggère-t-il.

M. Chatelain rappelle aussi ses plaintes maintes fois répétées dans le passé selon lesquelles le déficit du gouvernement dans ses opérations annuelles (\$1.6 milliard en 1988) ne tient pas compte de tous les engagements de l'État dans les régimes de retraite de ses employés.

Il déplore aussi, comme l'an

dernier, les déficiences des différents systèmes informatiques du gouvernement.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est la principale vedette de ce nouveau rapport. Le Vérificateur lui reproche notamment d'avoir fait construire en 1984 un stationnement de 300 places pour desservir un centre d'interprétation qui n'existe toujours pas. Le ministère de M. Picotte a aussi fait construire un pont qui aboutit dans un cul-de-sac.

Les détails en page A-7

Un avion s'écrase sur Remscheid



Une avarie de réacteur est à l'origine de l'accident d'un avion militaire américain qui s'est écrasé hier sur la ville de Remscheid, en Allemagne de l'Ouest, faisant au moins quatre morts et une vingtaine de blessés.

Voir texte et photo, page A-10

50,000 morts dans le séisme en Arménie

MOSCOU (AP, AFP, CP) — Bien que les autorités soviétiques n'aient pas encore fourni de bilan officiel, il semble certain que plus de 30.000 personnes, peut-être plus de 50.000, ont été tuées lors du tremblement de terre qui a frappé la République d'Arménie, mercredi.

Des journalistes arméniens ont déclaré avoir appris qu'un rapport fourni au premier ministre Nicolai Ryjkov faisait état de la possibilité de 50.000 morts. D'autres sources arméniennes ont mentionné que le bilan pourrait même atteindre 100.000 tués dans la république qui ne compte que 3.300.000 habitants.

Jusqu'ici, certains médias soviétiques ont avancé le chiffre de 30.000 morts.

Arrivée de Gorbatchev

Rentré précipitamment des États-Unis, sans effectuer les arrêts prévus à La Havane et à Londres, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev se rendra aujourd'hui dans le nord de l'Arménie, la région la plus dévastée de la république.

Un avion spécial serait af-

frété pour permettre à des journalistes occidentaux d'accompagner Gorbatchev dans sa tournée. Ces dernières semaines, les journalistes occidentaux n'avaient plus le droit de se rendre en Arménie en raison des affrontements ethniques s'y déroulant.

La communauté internationale a immédiatement répondu à la demande d'aide formulée par les autorités soviétiques.

De son côté, le Canada versera \$50.000. La somme sera envoyée à l'ambassade canadienne à Moscou qui l'utilisera pour répondre rapidement aux organisations d'assistance humanitaires comme l'Alliance soviétique des Sociétés de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

Suite A-2, Séisme...

Nouvelle flambée du loyer de l'argent

MONTREAL (PC) — Le taux préférentiel des banques à chartre canadiennes a été haussé pour une sixième fois consécutive, hier, s'approchant ainsi de zones fort dangereuses pour l'économie canadienne. Ce taux crucial pour l'industrie a en effet été porté de 11.75 à 12.25 %.

Le 23 octobre 1987, le taux préférentiel des banques connaissait son plus bas niveau depuis la dernière récession, à hauteur des 9.50 %. L'impulsion aux industries atteignait ainsi son plein impact à ce moment-là. Le mouvement a été inversé au Canada le 13 novembre 1987. Tout doucement au début. Car, le taux préférentiel a monté d'un quart de point seulement la première fois, à 9.75; il est ensuite demeuré stable jusqu'au printemps 1988.

Le 22 avril dernier, les banques portaient le taux à 10.25, le 3 juin à 10.75, et le 26 août à 11.25; à l'automne les choses se sont à nouveau détériorées, les taux atteignant 11.75 le 16 septembre; aujourd'hui, ils touchent

Suite A-2, Flambée...

Place d'Youville: on ne pourra réparer les tuyaux de la patinoire sans briser le béton

Le système de tuyauterie sous le tablier de la patinoire artificielle de la place d'Youville perd un gallon de liquide (chlorure de sodium) par 24 heures et les spécialistes ne croient pas qu'on puisse faire les réparations sans ouvrir la dalle de béton centrale.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Cela confirme donc que la patinoire municipale de la place d'Youville ne sera pas ouverte cet hiver.

Outre le fait que cette patinoire fait faire des gorges chaudes à tous les citoyens de Québec, on peut s'attendre à un bel imbroglio juridique quant au partage des responsabilités.

Le comité exécutif de la ville de Québec a déjà annoncé, mercredi soir, son intention de poursuivre l'entrepreneur Trochaines inc. dans cette affaire.

De son côté, le président de Trochaines, M. Rock Giguère, explique que la responsabilité de la tuyauterie de la patinoire appartient à la firme Bolé inc., un sous-traitant.

Pour sa part, le président de Bolé inc., M. Mario Olivier, déclare que, quand sa compagnie a terminé l'installation du système de réfrigération, aucune fuite n'avait été relevée, ni par les inspecteurs municipaux ni par l'entrepreneur général. M. Olivier se demande maintenant si les dégâts n'auraient pas pu être faits lors de la coulée de la dalle de béton par Trochaines.

Bolé inc. a installé 36.000 pieds de tuyau sous la place d'Youville; ce système de réfrigération contient 2.500 gallons de chlorure de sodium.

Selon son président, la compagnie Bolé a déjà construit

quelque 150 patinoires artificielles (« arénas ») un peu partout au Québec et sa réputation est solidement établie dans ce domaine.



La patinoire municipale de la place d'Youville sera plus grande que celle du Rockefeller Center, à New York. Si, bien sûr, on réussit un jour à l'ouvrir aux patineurs.

Réduction des forces militaires Reagan refuse d'emboîter le pas

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a indiqué hier soir que les États-Unis n'étaient pas prêts à procéder à une réduction unilatérale de leurs forces en réponse à celle des forces soviétiques annoncée mercredi par M. Gorbatchev.

« Nous sommes toujours en dessous d'eux (les Soviétiques) », a déclaré M. Reagan, en réponse à une question à ce sujet lors d'une conférence de

presse qui était sans doute la dernière de son mandat. Il a estimé que le numéro un soviétique était sincère dans ses intentions de réduire l'appareil militaire de son pays, mais a a-

jouté que la décision de M. Gorbatchev laissait au Pacte de Varsovie « une supériorité dans le montant d'armes conventionnelles qu'il détient ».

Il s'est opposé pour cette raison à une réduction des dépenses militaires américaines en réponse à l'initiative soviétique. « Il reste de la place pour des négociations », a-t-il ajouté

Suite A-2, Reagan...

Suites de la première page

Séisme...

Musique classique

Pendant ce temps, en Arménie, la radio et la télévision de la république soviétique d'Arménie diffusaient hier soir des airs de musique classique alors qu'à Erevan, la capitale, les familles affluaient dans les hôpitaux à la recherche de leurs proches.

« Tout le monde connaît quelqu'un de l'endroit où c'est arrivé. Mais les hôpitaux n'ont pas de liste des blessés. Tout ce que je peux dire, c'est que c'est une tragédie », a déclaré Nora Milikian, journaliste de l'agence officielle Armenpress.

Le ministère de la santé à Erevan a précisé qu'au moins 2,500 blessés étaient soignés dans les hôpitaux d'Erevan. « C'est terrible ce qui est arrivé en Arménie est terrible », déclare Guennadi Simonian, directeur adjoint d'Armenpress. « Les hôpitaux débordent. Les gens sont vraiment désemparés parce qu'ils ne savent ce qui est arrivé à leurs proches ».

Communications impossibles

Selon Simonian, les communications par téléphone sont impossibles avec Leninakan, Kirovakan et Spitak, trois des villes les plus durement touchées par le séisme.

À Leninakan, la seconde ville d'Arménie avec ses 300,000 habitants, « pratiquement tous les immeubles de plus de neuf étages ont été détruits, ceux de cinq étages ont sérieusement souffert, seuls sont restés debout les maisons individuelles à un étage et les constructions anciennes de deux-trois étages », écrit hier la Komsomolskaia Pravda, organe des jeunes communistes.

Spitak, une ville de 16,000 habitants située à 75 km de Leninakan, a été presque totalement rasée par le séisme. Kirovakan, une ville de 220,000 habitants, a aussi subi de très lourds dégâts.

« La ville de Leninakan et ses abords sont paralysés par les décombres et par des colonnes sans fin de voitures venues d'Erevan et d'autres villes. Les gens, les hommes même, pleurent, impuissants », a rapporté la Komsomolskaia Pravda.

Le journal ajoute que plus de 60 cadavres d'enfants ont été retrouvés dans les ruines d'une école.

Reagan...

en référence aux prochaines négociations sur la réduction des armes conventionnelles. M.Reagan s'est par ailleurs opposé implicitement à l'idée d'un cessez-le-feu au début janvier en Afghanistan, proposé par le président soviétique. Il a souligné que « le gouvernement fantoche (de Kaboul) doit partir » et a exprimé des doutes sur la possibilité d'envoyer des Casques Bleus de l'ONU maintenir la paix en Afghanistan, comme envisagé par Moscou. « Je ne suis pas sûr que les Nations-Unies soient prêtes à une telle chose », a-t-il dit.

Le président a parlé à plusieurs reprises, et avec une certaine nostalgie, de ses rapports avec M. Gorbatchev avec lequel il s'est réuni pour la cinquième fois mercredi à New York.

Il a assuré n'avoir jamais rencontré un leader soviétique « comparable à cet homme » et a souligné dans une allocution liminaire que le

drame de l'Arménie avait apporté « une triste note finale à une visite heureuse, historique et couronnée de succès ».

M. Reagan a d'ailleurs révélé qu'il avait été invité à visiter Moscou après la fin de son mandat et avait lui-même invité M. Gorbatchev à venir le voir en Californie où il prendra sa retraite. Il a estimé que le leader soviétique pourrait mener à bien son programme de réforme car « le peuple soviétique est de son côté ».

Le président a cependant souligné que la prudence demeure nécessaire dans les relations avec l'URSS. « Nous devons rester résolus et sans illusions. Nous devons parler franchement de nos différences. Nous devons particulièrement maintenir notre puissance militaire », a-t-il affirmé.

Flambée...

12.25 %. Le directeur du marché des capitaux et de la trésorerie pour le Québec à la Banque Royale, M. André Charbonneau, a simplement défendu la position de sa banque en précisant que l'écart entre les acceptations bancaires et le taux préférentiel était devenu inacceptable.

On attribue le mouvement des banques au leadership de la Banque du Canada. L'adjudication des bons du trésor hebdomadaires à Ottawa s'est faite sur la base d'un taux d'intérêt de 10.95 %, ce qui signifie que le taux d'escompte de la Banque du Canada a été fixé à 11.20 %.

La principale raison de cette hausse des bons du trésor est attribuable au niveau décevant des ventes d'obligations d'épargne du Canada, selon M. Gary Haultert, analyste de la gestion des risques pour le dollar canadien, à la Banque de Commerce Canadienne Impériale. Les obligations du Canada offraient 9.50 % tandis que les banques concédaient en même temps 10 % pour les dépôts, de sorte que le ministère

des Finances du Canada a recueilli moins d'épargne des Canadiens que pressenti et ce en pleine campagne électorale.

En outre, le dollar américain a été la vedette cette semaine avec l'effet Gorbatchev. Le dollar canadien s'est blotti dans son ombre. Il a fléchi un peu, ce qui a laissé la marge de manoeuvre nécessaire au gouverneur de la banque centrale, M. John Crow, pour augmenter le taux d'escompte. Au moment de la dernière hausse du taux préférentiel des banques, les bons du trésor se négociaient à 10.32 %, soit 52 points de base en-deçà d'hier.

Les marchés ont même craint dans la matinée que les taux préférentiels soient haussés de 75 points de base; cela aurait amplifié le mouvement imprimé aux industriels les cinq fois précédentes. La Banque du Canada est donc intervenue hier matin pour estomper cette crainte. A vrai dire, selon M. Haultert, les marchés canadiens ont connu une telle volatilité en raison des élections que les taux d'intérêt ont atteint prématurément le niveau qu'on prévoyait pour avril prochain. La Banque de Commerce ne prévoit pas de nouvelle hausse du taux préférentiel au Canada. Ce taux aurait atteint un plateau pour les quatre prochains mois, après quoi il se détendrait.

Aux États-Unis, on a compté non pas six mais quatre hausses du taux préférentiel depuis un an. Toutefois, la dernière progression aux USA est survenue la semaine dernière. Le taux préférentiel y a en effet été porté de 10 à 10.50 % le 28 novembre. Par rapport au nouveau taux canadien à 12.25 %, il s'agit d'un écart de 1.75 % entre les taux préférentiels américain et canadien.

LE SOLEIL

L'édition du journal d'aujourd'hui a été réalisée par l'équipe composée de:

CHEF DE PUPITRE: Paul Roux, ÉDITEUR GÉNÉRAL: Jean-Pierre Lemieux, ADJOINTS À L'ÉDITEUR GÉNÉRAL: Marie Delagrave, Marcel Rioux, ÉDITEUR ÉCONOMIQUE: Jean Didier Fessou, ÉDITEUR INTERNATIONAL: Michel Allouche, ÉDITEUR SPORTS: André Ouellet, JOURNALISTES À L'ÉDITION: Julie Brouard, François Gaudreault, Michèle Lefrère, Georges McKie, Jacques-Ivan Ruel, Carl Tardif, JOURNALISTE À L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE: Michel Samson, JOURNALISTES GRAPHISTES: André Bernard, Louise Pélissier, JOURNALISTE À LA SUPERVISION: Guy Ouellet, JOURNALISTE À LA TRADUCTION: Louis Bilodeau, CORRECTEUR: Jean-Albert Girard

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim. de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi de 8h30, à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi de 8h30, à 23h00
Samedi: de 12h00 à 23h00 Dimanche: de 14h00 à 23h00

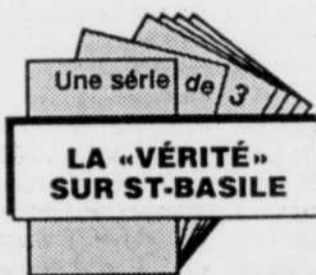
RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: lundi au jeudi de 8h30, à 16h00

LE SOLEIL
390, rue ST-VALLIER est
Québec G1K 7J6

À compter de demain dans LE SOLEIL

Le gouvernement du Québec, pas plus que la municipalité de Saint-Basile-le-Grand, n'était préparé à gérer le risque d'un sinistre tel celui du 23 août 1988. D'un incendie à toutes fins utiles « mineur » mais à potentiel toxique, il a fait une catastrophe, dont la population du Québec se souviendra pendant encore longtemps lorsqu'il s'agira pour elle de protéger sa qualité de vie. Pour des raisons d'image publique, l'évacuation des gens du secteur aura été prolongée à 18 jours. Notre reporter Raymond Gagné a préparé sur ce sujet une série de reportages qui paraîtront au cours des trois prochains jours.



LA QUOTIDIENNE
tirage du 8 décembre
4-2-8
5-6-5-0



twik en fête...
le
pantalon
taille haute
39.95

gabardine souple, pantalon de forme fluide, souligné à la taille par les plis plats, les passants de ceinture plus larges... pour twik en fête le noir est son favori avec un chemisier blanc à patte de boutonnage brodée 24.95 et un blazer noir coordonné 59.95



twik en fête...
le
velours
noir

texture de la saison, le velours de coton, noir pour la fête, c'est twik... en jupe courte, droite ou en pantalon à plis toujours porté avec des blouses et chemisiers en coton blanc, à plis, dentelle ou broderie de 19.99 à 29.95, la jupe 49.95, le pantalon 59.95

la maison
simons

nos trois magasins sont ouverts tous les soirs jusqu'à 21 hres, samedis inclus, sauf québec, samedis fermeture à 18 hres.



Malgré le travail intensif des pompiers de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Christostome, l'édifice de deux étages situé sur la rue Principale a été en grande partie détruit par le feu.

Saint-Romuald: un incendie détruit un édifice commercial

Un édifice de locaux commerciaux et de bureaux situé sur la rue Principale, à Saint-Romuald, a été détruit par le feu, aux petites heures hier matin. Les dégâts pourraient friser le million de dollars.

par MICHEL TRUCHON
LE SOLEIL

C'est un peu avant 4 h que les policiers-pompiers de l'endroit ont été alertés. À leur arrivée, les flammes faisaient déjà rage de façon incontrôlable et l'aide des sapeurs de Saint-Jean-Christostome n'a pas été suffisante pour empêcher le feu de causer des dommages irréversibles.

« C'était un véritable enfer », a spontanément dit un des pompiers. Les sapeurs sont parvenus à sauver la maison voisine, dont les murs étaient léchés par les flammes. L'occupante du logement du premier étage, Mlle Sylvie Langlois, a été éveillée par les cris de la propriétaire. « Quand j'ai jeté un coup d'oeil par la fenêtre, ça flambait déjà à la grandeur du toit des commerces voisins. »

A-t-elle eu peur? « C'était 10 fois pire que le tremblement de terre, surtout que j'étais directement touchée. C'était très dur pour les nerfs. » La chaux, dans la chambre de Mlle Langlois, a été telle que les stores ont fondu. Sans parler des dégâts par l'eau et par l'intervention des pompiers qui ont bouleversé toutes ses affaires.

L'enquête entreprise, hier matin, par le détective Pierre Laflamme, de la police de Saint-Romuald, aidé par des enquêteurs de l'escouade des crimes contre la propriété, section incendies, de la Sûreté du Québec, laissait croire à prime abord que le feu aurait pris de façon accidentelle, dans les appareils de climatisation de l'édifice

situé non loin à l'ouest de la rue de l'Église.

Le propriétaire de l'un des commerces détruits par le feu, une boucherie, M. Bertrand Lavoie, a pour sa part précisé qu'il y avait eu des problèmes de climatisation au cours des derniers mois et ce, à de nombreuses reprises. Mais, selon lui, les climatiseurs ne fonctionnaient pas mercredi et en principe auraient dû être débranchés. Juste au-dessous des appareils, au sous-sol, il y a l'entrée électrique de l'édifice.

Le feu, maîtrisé après deux heures de lutte acharnée, a détruit ou sérieusement endommagé huit commerces et bureaux: la boucherie Bertrand Lavoie, le bar-restaurant Le Petit Prince, le Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles, un bureau de notaire, un bureau d'avocats, le bureau d'assurances Allstate, celui d'Inspection-sol Québec, le salon de beauté Diane et le Solarium 4 Saisons.

M. Bertrand Lavoie ne sait pas encore ce qu'il va advenir de sa boucherie qui a subi des pertes d'au moins \$200,000. Une chose est certaine, c'est qu'il compte bien rouvrir le plus tôt possible, soit en louant un nouveau local, soit en construisant. Mais cela ne sera pas possible avant au moins deux mois, de sorte qu'en attendant ses sept employés vont être au chômage.

Pour sa part le responsable du Bureau d'immatriculation des véhicules automobiles de Saint-Romuald, M. André Poitras, estimait hier que tout le contenu des locaux situés au sous-sol est une

perte totale.

« Nos trois employés vont être affectés au bureau de Lévis, au 89, Trans-Canada, où les clients sont priés de s'adresser. »

L'édifice détruit par le feu et portant les numéros civiques 2081 à 2091 de la rue Principale est la propriété de la compagnie Gestion Immobilière Atlantique. D'apparence moderne, il était construit autour d'une vieille maison de deux étages aux murs pièce sur pièce, isolée au bran de scie, une construction qui a donné du fil à retordre aux pompiers.

Deux employés blessés mercredi

Le syndicat attend avant de jeter la pierre à MIL Davie

LAUZON — Pour le Syndicat des travailleurs du chantier naval MIL Davie de Lauzon, il est encore trop tôt pour jeter la pierre à la compagnie à la suite de l'accident de travail survenu mercredi et qui a causé de graves blessures à deux employés, MM. Damien Bernard et Guy Croteau.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Mais, comme le prétend le président du comité conjoint de santé et sécurité industrielle et un des vice-présidents du Syndicat, M. Richard Gauvin, la surcharge de travail imposée aux ouvriers met en péril la vie de ces derniers.

Ne voulant pas clouer MIL Davie au pilori sur le champ, M. Gauvin préfère attendre les conclusions de l'enquête menée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Il convient toutefois que si le constructeur naval investissait autant d'énergie à mettre sur pied des mesures préventives et à dispenser de la formation qu'à raffiner ses méthodes de production, les risques pour les travailleurs seraient beaucoup moins grands.

L'article 31 de la convention collective portant sur la promotion de la santé et la sécurité du travail fera l'objet d'une révision de long en large au cours de la ronde de négociations qui doit débiter incessamment, promet M. Gauvin.

Pas de pression

Le directeur des ressources

humaines au chantier de Lauzon, M. Guy Dorais, avoue de son côté « qu'on ne fait jamais assez de prévention ». Mais il refute les allégations voulant que l'entreprise souffre dans le cou de ses employés au détriment de leur sécurité. « Aucune directive n'a été émise pour pousser dans le dos des travailleurs », atteste M. Dorais. Il jure que la compagnie n'abuse pas de ses employés et qu'elle fait appel à de nouveaux travailleurs au fur et à mesure que les carnets de commande se remplissent.

Le porte-parole patronal ajoute que peu d'entreprises en font autant pour la sécurité de ses employés. Il cite en exemple la formation d'une équipe de six personnes (trois syndiqués et trois représentants de la compagnie) qui veille à plein temps sur la sécurité des 1.300 travailleurs.

Par ailleurs, M. Dorais révèle qu'une quarantaine de travailleurs du chantier maritime sont présentement en congé à cause d'accidents de travail ou de maladies professionnelles. Il confirme l'information syndicale à l'effet que MIL Davie versera pour l'année en cours \$6 millions en primes à la CSST et probablement \$8 millions l'an

prochain. M. Dorais explique le montant des cotisations est élevé parce que la nature des ouvrages effectués sur un chantier maritime comporte plus de risques que dans la fonction publique par exemple. Il ajoute que les cotisations payées à la CSST sont plus élevées que ce qu'il en coûte pour réparer le coût des accidents et que par conséquence, MIL Davie peut s'attendre à recevoir un remboursement de l'ordre de \$500,000 cette année.

État critique

Le train-train quotidien aux abords du vraquier italien Marina di Alimuri avait repris, hier matin. Les enquêteurs de la CSST ont donné l'autorisation pour la reconstruction de l'échafaudage en vue de la poursuite de la refecton de la coque du navire. Une reconstruction qui se fait sous l'oeil des inspecteurs.

MM. Dorais et Gauvin ont affirmé que les confrères de travail des deux accidentés étaient encore affectés par la tragédie de mercredi.

Aux dernières nouvelles, Damien Bernard et Guy Croteau étaient toujours hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Selon le Syndicat, l'état de santé de Damien Bernard, 28 ans, demeure critique. Il souffrirait de traumatismes crâniens. Pour ce qui est de Guy Croteau, 30 ans, on parle de fractures aux jambes.

L'affaire de l'îlot St. Patrick rebondit avec la création d'un comité de soutien

L'affaire de l'îlot St. Patrick vient de rebondir avec l'annonce de la création d'un comité de soutien en faveur d'un citoyen de l'avenue de la Tour, M. André Juneau, qui poursuit la ville de Québec en appel, et la tenue d'une réunion publique d'information sur la question.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Ce nouveau comité appelé Comité de soutien dans l'affaire de l'îlot St. Patrick convoque les citoyens, le lundi 12 décembre, à 19 h 30, à l'Implanthéâtre pour « faire le point sur ce qui s'est passé dans ce dossier depuis un an et sur les développements à prévoir dans les mois qui viennent ».

L'invitée spéciale de cette réunion d'information sera Me Renée Joyal qui a remporté une victoire remarquée dans l'affaire Dasken, à Hull, en 1972.

Demanderesse dans cette fa-

meuse affaire Dasken, Me Joyal décria la guérilla judiciaire qui, à la suite d'un jugement de la Cour suprême, aboutit à la démolition complète de deux immeubles de 10 étages.

Elle sera accompagnée par Mme Lise Brochu, présidente de l'Association des propriétaires des Jardins Taché qui a obtenu que soient respectés des règlements municipaux en matière de zonage malgré la décision contraire de l'administration municipale.

Rappelons que le 1er juin, le juge Jean Moisan de la cour supérieure rejetait l'action entreprise par cinq citoyens de l'avenue de la

Tour qui attaquaient deux règlements de la ville modifiant le zonage de l'îlot St. Patrick. La décision de la cour avait donné raison à la ville sur toute la ligne.

Quelques semaines plus tard, M. André Juneau en appelait du jugement de première instance. Le 19 novembre, il déposait à la cour son mémoire en appel et la cause devrait procéder dans les mois qui viennent, probablement en mars.

Aujourd'hui, M. Juneau souligne qu'il y a eu, déjà, des irrégularités dans les rapports entre la ville et le promoteur Laurent Gagnon, comme en a conclu la Commission municipale du Québec au sujet du programme PIRSA.

« Nous pensons, dit encore M. Juneau, qu'il y a eu plusieurs irrégularités dans le dossier de l'îlot

St. Patrick qui impliquait les mêmes intervenants, au cours de la même période, soit en 1987. »

André Juneau veut faire état, entre autres, de « communications exclusives entre la ville et Gagnon Citicom (le promoteur) ainsi que de la synchronisation remarquable du processus de changement de zonage à la ville et du processus de vente de l'îlot St. Patrick ».

L'irréductible citoyen Juneau demande à la cour d'appel du Québec d'invalider le règlement 3295 ainsi que la partie du règlement 3335 qui concerne l'îlot St. Patrick.

Un jugement favorable entraînerait la démolition d'une partie des travaux, qui continuent d'avancer en dépit de la poursuite qui pèse sur le projet, et l'exclusion de la fonction bureaux au profit de la seule fonction résidentielle.

« Cela prendra quelques semaines », affirme l'avocat du dossier

Le registre des actionnaires des Nordiques n'est pas encore prêt

Ce n'est pas avant plusieurs semaines que tous les documents relatifs à la vente des Nordiques de Québec seront complétés. Il faudra donc attendre un bout de temps avant de pouvoir prendre connaissance du registre des actionnaires de Les Nordiques de Québec 1988, société en commandite, les nouveaux propriétaires de l'équipe de hockey.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

« Le registre des actionnaires ne sera pas prêt avant un bon bout de temps. Actuellement, il n'y a rien de fait. Nous sommes en Floride pour obtenir l'autorisation de la Ligue nationale au changement de propriétaire. Quand cela sera fait, nous conclurons la transaction avec Carling-O'Keefe. Ce n'est qu'ensuite que nous procéderons à la rédaction des documents. Cela prendra quelques semaines », a affirmé de Palm

Beach, Me Jean Pelletier.

En vertu de l'article 1881 du Code civil, les commandités (dans le cas des Nordiques, le commandité est Marcel Aubut) doivent tenir à l'établissement principal de la société (2205, avenue du Colisée) un registre des noms et adresses des commanditaires. Ce registre doit contenir également tous les renseignements concernant leur apport au fonds commun. En outre, le registre peut être consulté par toute personne qui en fait la demande

S'inspirant de cet article de loi, LE SOLEIL s'est présenté cette semaine au bureau des Nordiques pour prendre connaissance du registre des actionnaires. La personne rencontrée, M. Marius Fortier, a dit ignorer l'existence du document. Par la suite, un appel téléphonique au secrétaire du conseil d'administration des Nordiques, Me René Paquet, a permis d'apprendre que la seule personne en mesure de dire si le document était prêt était l'avocat au dossier, Me Jean Pelletier.

Déclaration

Par ailleurs, la déclaration de société en commandite déposée par Marcel Aubut au palais de justice ne permet pas d'en apprendre tellement plus sur les nouveaux propriétaires de l'équipe de hockey de la Vieille Capitale.

Ainsi, la déclaration originale a été déposée et enregistrée au bureau du protonotaire du district de Montréal, le 9 novembre 1988, puis produite au bureau du protonotaire de la cour supérieure du district de Québec, le 28 novembre. Ce même jour, M. Aubut produisait à Québec deux déclarations amendées.

Dans la déclaration originale du 9 novembre, l'établissement principal de Les Nordiques de Québec 1988, société en commandite, était 1, Place Ville-Marie, 31e étage, Montréal. Cependant, dans les deux déclarations amendées, l'adresse de la nouvelle société est à Québec, plus précisément au 2205, avenue du Colisée, Québec.

Toujours dans le document original, il était précisé ceci au

paragraphe 5.1 : « En considération d'un intérêt de 5 % dans la société, l'associé commandité (Marcel Aubut) s'engage à opérer la société et en protéger les intérêts, conformément aux exigences de ces engagements contractuels. » Or, dans une déclaration amendée du 28 novembre, le paragraphe 5.1 de la déclaration originale est abrogé et remplacé par ce qui suit : « en considération d'une participation de 0.1 %, l'associé-commandité s'engage à gérer l'exploitation et les affaires de la Société conformément à ses objets ».

Me Aubut

En outre, le paragraphe 4.2 confirme que les pleins pouvoirs sont entre les mains de Me Aubut. Il est libellé : « L'associé commanditaire (soit La Capitale,

compagnie d'assurance générale, Daishowa inc., Les Epiciers Unis Métro-Richelieu inc., le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et la Société Autil enr.) ne prendra aucune part dans l'administration des affaires de la société et il ne pourra négocier aucune affaire pour le compte de la société ni être employé par la société comme agent, procureur ou autrement, ni signer au nom de la société aucun document ou contrat, ni engager la société ou son capital de quelque manière que ce soit. »

Pour les profanes, il est cependant opportun de préciser qu'il s'agit là d'une situation normale. En effet, dans une société en commandite, la responsabilité des commanditaires est limitée à leurs mises de fonds alors que celle du commandité est illimitée.



DÉFILÉS DES DUCHESSES

du Carnaval de Québec
Les duchesses défilent la mode NORMAN dans nos magasins.

Galerias Chagnon 10 déc. 14 h samedi

VOIR P. 7

Norman

En 1981, 3,7 % des citoyens possédaient un diplôme universitaire

En Beauce, la sous-scolarisation nuit à l'essor économique

SAINT-GEORGES — La population de la Beauce est sous-scolarisée et ce problème majeur entrave le développement économique de cette région.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

En 1981, un Beauceron sur cinq avait une scolarisation post-secondaire ou un grade universitaire, contre un Québécois sur trois. Trente-quatre pour cent de la population avait moins de neuf années de scolarité, alors qu'au Québec, la moyenne était de 27 %. Seulement 3,7 % des citoyens possédaient un diplôme universitaire, alors que la moyenne provinciale était de 7 %.

Cependant, le pourcentage de la population ayant une scolarité de 9 à 13 années avait augmenté plus rapidement en Beauce que dans l'ensemble du Québec. La Beauce avait une avance de 4 %.

C'est ce que révèle une étude effectuée au cours de l'été dernier par une équipe dirigée par le sociologue Pierre Cazalis. Ce dernier est attaché à l'Université du Québec à Rimouski.

L'étude avait été commandée par cinq organismes oeuvrant dans le monde de l'éducation dans la région en vue de la conférence socio-économique de la région

Chaudière-Appalaches (Québec-Sud) qui aura lieu en 1989.

La situation de scolarisation universitaire qui prévalait en Beauce, était semblable à celle qui existait en Abitibi, en Gaspésie, et dans le Bas-Saint-Laurent.

Les données utilisées par le groupe de travail étaient des statistiques du gouvernement fédéral concernant la population résidente et non pas native.

Pas de collège public

Le rapport Cazalis déplore que plus de la moitié des finissants de la Commission scolaire régionale de la Chaudière doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de la région. Or, 75 % des jeunes qui partent, ne reviennent pas en Beauce après avoir obtenu leur diplôme.

Il y a en Beauce un cégep privé, celui qui est dirigé à Saint-Georges par les prêtres séculiers du diocèse de Québec, mais l'établissement qui exige cette année des frais de scolarité de \$1,100, n'offre pas toutes les options. Les collèges publics les plus rapprochés sont situés à Lévis-Lau-

zon (100 km) et à Thetford Mines (75 km).

Néanmoins, parmi les établissements privés au Québec, le collège de Saint-Georges détient le taux d'attraction régional le plus élevé en attirant entre 40 à 45 % des finissants des écoles secondaires de la région.

Sérieux problème

Selon les auteurs du rapport, cette sous-scolarisation beauce-

ronne est un problème majeur. Cette situation peut devenir dramatique au moment où l'abondance de ressources naturelles ne suffit plus pour assurer le développement économique d'une région. Les Beaucerons sont reconnus pour leur entrepreneurship. « Si l'éducation ne forme par des entrepreneurs, ceux-ci étant la résultante des traits de caractère d'un individu ou d'une collectivité, elle contribue néanmoins à la for-

mation de la main-d'oeuvre qualifiée dont ils ont besoin de plus en plus », note le rapport.

Un collège public

Le rapport Cazalis rapporte déjà des dividendes. Un front commun des responsables socio-économiques de la Beauce réclame que le collège de Saint-Georges devienne un établissement public. Les prêtres et

l'évêché ne s'opposent pas à ce changement de statut. Déjà, une requête en ce sens a été déposée, la semaine dernière, auprès du ministère québécois de l'Éducation.

Le milieu veut obtenir également l'autonomie et la gestion de l'enseignement universitaire donné dans la région par l'Université du Québec.

St-David: la famille Simms assistera bientôt à la reconstruction de sa maison

SAINT-DAVID — La famille Simms, dont la maison a brûlé, dimanche dernier, à Saint-David-de-l'Auberivière, est déjà assurée d'une grande sympathie. Malgré l'absence d'une police d'assurance et la maladie de M. Henry Simms, cette famille de cinq enfants pourra bientôt assister à la reconstruction de sa maison, sur la route des Îles.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

La collecte d'argent, qui avait débuté au presbytère, lundi, se fait maintenant d'une façon plus

structurée, à la Caisse populaire de Saint-David (782, rue Commerciale, G6W 1E9), où le « Fonds Henry Simms » a été ouvert, hier. Le curé Germain Lamontagne y a immédiatement déposé un montant accumulé de \$1,300. L'avan-

tage de cette nouvelle collaboration est que des citoyens et organismes de toutes les localités peuvent faire un dépôt à ce compte par le moyen du système inter-caisses.

Ce service fut autorisé à la suite d'une sollicitation formulée par le nouveau conseil 9913 des Chevaliers de Colomb. Le grand chevalier, M. Alphonse Ouellet, a révélé qu'un appui unanime était donné par les 52 autres conseils

du district régional 96. L'espoir est d'accumuler une somme de \$75,000 d'ici un mois.

Le député du district des Chevaliers de Colomb, M. Denis Perreault, qui habite lui-même à Saint-David, est chargé par ailleurs de recueillir des dons de diverses natures ainsi que des offres de services en vue d'une corvée populaire qui pourrait avoir lieu dans un proche avenir. M. Perreault peut être joint au 835, rue Commerciale, Saint-David, ou par téléphone à 837-4811.

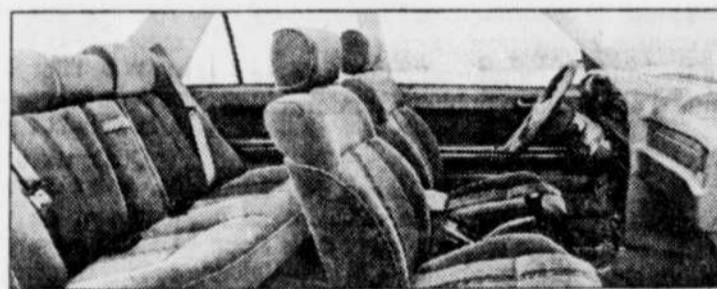
Contentez-vous...enfin!

La nouvelle Sonata n'est pas une voiture importée ordinaire.

C'est un nouveau genre de voiture importée.

Ainsi, son espace intérieur (espace pour la tête, les jambes, les coudes) dépasse largement celui des modèles Accord, Camry et Stanza...en fait, par une marge de 10 pieds cubes!

Tout cet espace vous donne l'impression de rouler dans une berline de luxe.



De plus, la Sonata a un plus gros moteur standard que les modèles Accord, Camry, Mazda 626 et Stanza.

La Sonata est une traction avant équipée d'un moteur à arbre à cames en tête et injection multipoint de 2,4 litres. Il développe une puissance de 110 HP et un couple de 138 pi-lb-force. Tout ça avec quatre cylindres économiques!

Enfin, l'équipement standard de la Sonata comprend une foule de caractéristiques avantageuses, dont plusieurs sont en supplément chez nos

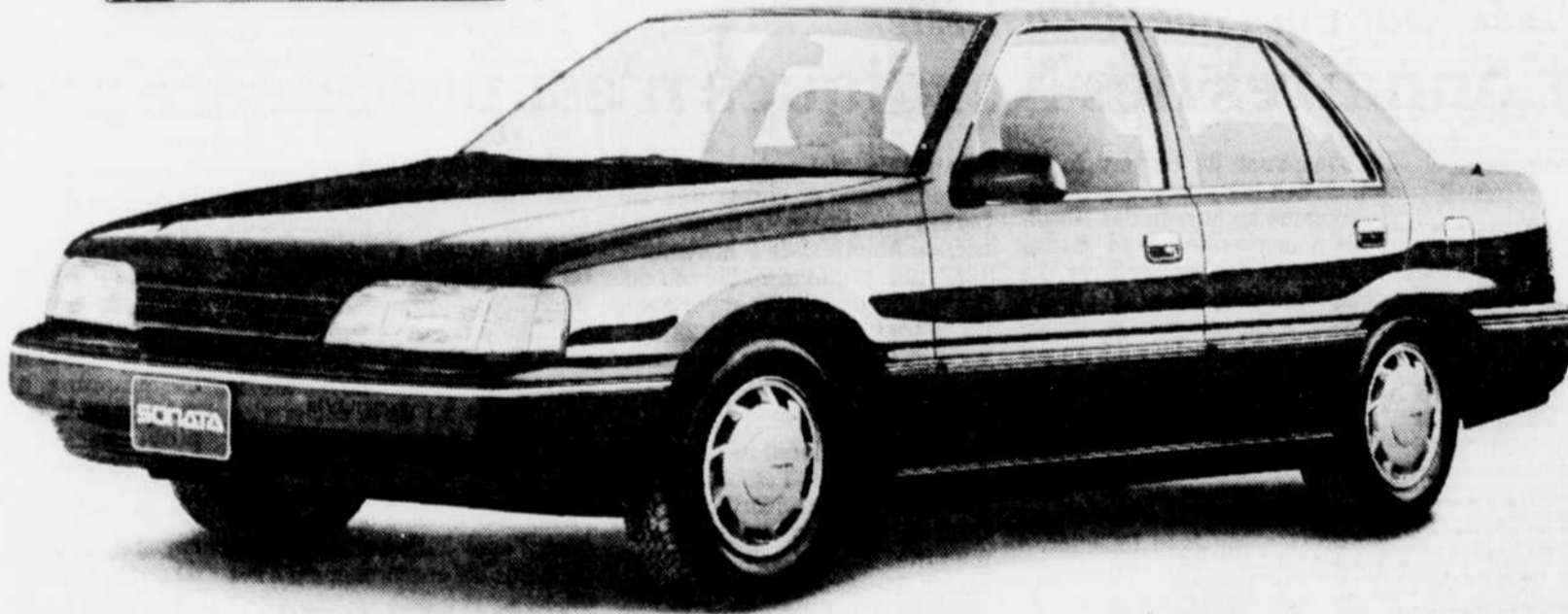
concurrents. C'est une voiture qui en dit long sur la capacité de Hyundai de créer une voiture de qualité supérieure.

Son prix? Certains croiront sans doute qu'elle coûte plus qu'une Accord ou une Camry. En fait, la toute nouvelle Sonata coûte beaucoup moins cher.

Si vous envisagez l'achat d'une voiture qui va vous contenter, ne passez pas à côté de la toute nouvelle Sonata 89! Elle vous attend chez le concessionnaire Hyundai.

Contentez-vous...enfin!

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.



La toute nouvelle Sonata

St-Foy Hyundai
2650, Dalton
St-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto
de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

Automobiles Prime Roberge
(Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardienn 822-1475

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
337-2234

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltée
178, avenue Fraser
Matane
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Les cols bleus de Lévis: c'est signé!

LÉVIS — Le syndicat des cols bleus de la ville de Lévis a accepté hier soir, en assemblée générale, les offres de la municipalité pour un nouveau contrat de travail de deux ans.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Un autre groupe d'employés de Lévis, les cols blancs, étaient également réunis, hier, pour se prononcer sur l'entente de principe intervenue la semaine dernière entre les négociateurs syndicaux et patronaux. Au moment d'écrire ces lignes, l'assemblée générale des employés de bureau n'était pas encore terminée. Toutefois, selon des sources syndicales, l'accord de principe devrait recevoir l'assentiment des 38 syndiqués.

C'est dans une proportion de 96 % que les cols bleus ont entériné leur nouveau contrat de travail. Selon le président du syndicat des employés des travaux publics, M. Raymond Labrecque, la nouvelle convention collective, qui sera effective jusqu'au 31 décembre 1989, prévoit des augmentations de 4,5 % la première année et de 5 % la deuxième. Selon M. Labrecque, les cols bleus ont réalisé des gains au niveau des fonds de pension, de l'ancienneté et de la reconnaissance des employés occasionnels.

Enfin, il affirme que la nouvelle convention collective des cols bleus de Lévis n'a rien à envier à celle de leurs confrères des autres municipalités de la Rive-Sud de Québec.

En Bref

Le RP appule Pelletier

Dans un télégramme qu'ils ont fait parvenir hier au ministre Pierre Paradis, le chef du Rassemblement populaire, M. Jean-Paul L'Allier, et la porte-parole du parti à l'hôtel de ville de Québec, Mme Winnie Frohn, se disent solidaires des revendications du maire Jean Pelletier, relativement au projet de loi sur les finances municipales. Ils croient que l'adoption de rôles d'évaluation triennaux et le droit d'établir les hausses de taxes sur une période de trois ans, à compter de 1989, devraient être accordés aussi automatiquement aux municipalités de la Communauté urbaine de Québec, comme c'est le cas pour celles de la Communauté urbaine de Montréal. Dans la région, le projet prévoit qu'il faudra l'approbation de la CUQ pour se prévaloir de cette nouvelle mesure proposée.

MRC de l'Amiante et de l'Érable: possibilité d'y créer 2,855 emplois

THETFORD MINES — Un programme d'action de développement économique dans les territoires des MRC de l'Amiante et de l'Érable prévoit la création de 2,855 emplois au cours des cinq prochaines années.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Selon une stratégie de développe-

ment que la firme de consultants Mallette, Major, Martin vient de soumettre au Comité d'aide au développement des collectivités de ces deux régions, 1,645 emplois

pourraient être créés dans le secteur de Thetford Mines alors que 1,210 autres pourraient être ajoutés dans la région de Plessisville.

La stratégie proposée s'articule autour de trois principaux axes, dont deux sont communs aux deux territoires, les plastiques et matériaux composites, et les produits métalliques et la machinerie. Le troisième axe est le tourisme pour l'Amiante et l'agro-alimentaire pour l'Érable.

Selon les prévisions, les objectifs de création d'emplois dans le secteur secondaire se chiffrent à 1,150 pour l'Amiante et à 905 pour l'Érable. Dans le secteur tertiaire, ils atteignent 380 pour l'Amiante et 200 pour l'Érable, alors qu'au niveau primaire, ils sont établis à 115 pour la région de Thetford et à 105 dans l'agro-alimentaire pour Plessisville et ses environs.

Les plastiques

Pour la promotion de l'industrie des plastiques et matériaux composites, la firme propose à la région de l'Amiante l'embauche d'un spécialiste pour explorer le potentiel de travail de sous-traitance et de diversification des produits. Actuellement, une dizaine de projets sont à l'étude. Dans la région de l'Érable, ce secteur est concentré à Princeville et, selon le rapport, son développement doit s'orienter vers la fabrication de pièces en sous-traitance pour les grandes entreprises locales spé-

cialisées dans le transport nautique (bateaux et chaloupes).

Quant à l'expansion de l'industrie des produits métalliques et de la machinerie, tant dans la région de Thetford que dans celle de Plessisville, l'expansion doit venir, selon l'étude, des entreprises existantes.

Dans la région de l'Amiante, la croissance de l'industrie touristique viendra du développement du centre de ski/golf Adstock et du parc provincial de Frontenac et de l'amélioration des capacités d'hébergement et de restauration pour faciliter la tenue de congrès, de festivals et d'activités culturelles.

Quant au secteur agro-alimentaire de l'Érable, même s'il stagne comme ailleurs au Québec, l'étude favorise le maintien des entreprises existantes, la conservation des sols, et le développement de la pisciculture et de la sericulture.

La mise en place des mécanismes en vue de l'application de cette stratégie de développement s'annonce délicate. Convaincre tous les agents économiques à travailler dans le même sens ne sera pas une tâche facile. L'Amiante et l'Érable sont deux régions différentes.

Le comité central d'aide aux collectivités a obtenu du gouvernement fédéral une promesse d'aide de \$1,2 million pour le financement des activités de trois volets du programme de développement des collectivités: aide au déplacement, prospection, encouragement à l'activité indépendante; sessions de formation et organisation de cours; fonds pour les initiatives communautaires.



Alain BOUCHARD

Jeans obligatoires

ANNONCES CLASSÉES:

Homme célibataire, grand, belle apparence, fin trentaine, bonne situation, désire connaître femme 27-37 ans, jolie, féminine et positive. Écrire Dept 202, LE SOLEIL...

Nouveau parti politique provincial en formation recherche candidats et membres. Cravatés s'abstenir, jeans obligatoires. Bienvenue aux dames. Martin 663-4482, entre 18 et 20 heures.

Ce n'était pas volontaire, il ne voulait pas mettre son annonce spécialement là, je l'ai su après. Mais l'effet a été de toutes les couleurs. Nouveau parti politique, à travers le magasinage des coeurs, ça intrigue tout au moins. Surtout quand c'est écrit: bienvenue aux dames.

« Parce que les femmes ne sont pas vraiment satisfaites de ce que leur offrent les partis actuels, qu'il m'a dit. Et si elles ont vraiment envie de s'impliquer, c'est le temps ou jamais ».

Ce ne fut pas son meilleur flash, compte tenu du fait, justement, que les femmes m'ont plutôt l'air de s'engager pas mal, actuellement, au Québec; qu'on regarde à côté, il n'y a pas seulement la politique, dans la vie. Mais pour le reste, ce fut plutôt sympathique.

J'ai parlé à Martin. Entre 18 et 20 h, comme il le demandait. Et je n'ai pas eu le choix, ça ne répondait jamais en dehors de ces heures. Donc, n'allez pas perdre votre temps à téléphoner vous aussi à midi ou à 17 h.

Il a 33 ans, Martin. Ni punk, ni Jesus freak, ni marxiste léniniste. Juste technicien en géodésie « qui ne se sent plus représenté par personne, en politique ». Et bientôt père.

Ordinairement, ce sont les gens de 40 ans qui « nostalgent ». Ce sont les gens de 40 ans qui parlent du beau rêve. Du rendez-vous manqué. Ou du grand chantier collectif. Martin en a 33, je le répète. Et il me dit pourtant: « Il n'y a pas si longtemps, on rêvait de tout. De la révolution. D'un an 2000 bien à nous autres, avec nos idées au pouvoir. Puis plus rien. Et j'ai l'impression qu'on est beaucoup, comme moi, à avoir horreur de ce vide. J'ai voulu vérifier. Alors l'annonce classée. »

Plus rien?

Si. Mitsou.

C'est le grand sujet de l'heure au Québec, non? Et je ne suis pas en train de m'attaquer à sa personne, bien au contraire. Je n'irai sûrement pas attaquer une jeune femme de 18 ans qui a pensé que le Québec avait l'urgent besoin d'un sujet de discussion et qui s'est empressée de sauter sur l'occasion.

Assoyez-vous, monsieur

L'autre soir, dans une petite fête d'amis, tiens. Plus intellectuels que moins: docteur en médecine, une presque docteur en sociologie, petits commerçants d'avant-garde, journalistes bien sûr, etc. Tout le monde à part moi est capable de parler l'espagnol avec le Colombien du groupe. Bref, du monde branché. Eh bien! Mitsou, en espagnol, se dit Mitsou?

— D'où elle sort, cette Mitsou?

— Ben non, Mitsou n'est pas un symbole sexuel...

— Mais pourquoi tout le monde parle d'elle?

Mais pour ça, justement.

— Pourquoi cravatés s'abstenir? que je demande à Martin.

« C'est un symbole. Ça veut dire: interdit aux tempéraments fonctionnaires, aux assis. Pas aux fonctionnaires. Aux TEMPÉRAMENTS fonctionnaires. Même chose pour jeans obligatoires. »

Je disais plus haut: bientôt père. La blonde de Martin est enceinte, en effet. Mais il y avait eu d'autres tournants qui n'avaient pas été pris. Parce que Martin fait partie de la grande famille des contractuels et qu'à 25 ans, il avait dit: pas d'enfant; puis encore à 30 ans. Sauf qu'à un moment donné...

Banale, cette annonce? Tellement que la fille a dit, quand il est allé la placer: « Assoyez-vous, monsieur, je vais aller vérifier si on peut la passer... »

Comment il va être, le nouveau parti?

« Ce sera aux membres de décider, s'il y en a assez et si le parti prend naissance. Quant à moi, je le vois comme l'instrument d'une grande réforme. Avec une vision futuriste. Un parti qui aura un projet véritable pour les jeunes et pour les vieux, entre autres. Indépendantiste? Peut-être. Mais le but ne serait pas nécessairement de prendre le pouvoir. Ce serait d'avoir un micro. Pour dire, par exemple, ce que c'est le peuple distinct. »

Martin estime qu'il y aura des élections provinciales, dans un an. Donc, il a un an pour sonder comme il faut.

Son annonce classée a été publiée trois fois jusqu'ici. Coût: \$27.

« Je garde la facture, dit-il. Le nouveau parti me remboursera, quand il existera. »

J'ai quasiment envie de lui envoyer un chèque...

P.S.: Note au correspondant Pierre, qui dit s'ennuyer de la prose de Nicole Beaulieu: Nicole est toujours publiée le dimanche, c'est juste qu'on l'a démenagée. Maintenant en page B-3 (cahier Tendances) plutôt qu'en page éditoriale.

JEUX ÉDUCATIFS + SERVICE SPÉCIALISÉ = a

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant nord
Ste-Foy, Qué. G1N 4G2 - 688-1943

Les spécialistes du jeu éducatif vous souhaitent la bienvenue!

RÉCLAME DU TEMPS DES FÊTES

20% DE RABAIS SUR TOUS LES JEUX ET DÉCORATIONS DES FÊTES EN MAGASIN

EXEMPLES:

# 01-100-1 — LE LABYRINTHE — 8 à 99 ans Chasse aux trésors dans un labyrinthe en mouvement. On va de surprises en surprises avec ce jeu! Rég.: 28,39 \$	NOTRE PRIX: 22,70 \$
# 900 — TAPIS DE ROULEMENT Pour petites voitures, un tapis robuste, imprimé, pour de longues heures de jeux. Rég.: 18,45 \$	NOTRE PRIX: 14,75 \$
# 586-089 APPRENDRE L'ALPHABET ET LES MOTS Rég.: 24,98 \$	NOTRE PRIX: 19,98 \$

AUSSI, RABAIS SUR DICTIONNAIRES, ARTICLES POUR LA MAISON, LE BUREAU, L'ÉCOLE.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9 h à 21 h; samedi, 9 h à 17 h

Cartes MasterCard et Visa acceptées.

loto-québec Résultats

Tirage du 88/12/07

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	4863 658,90\$
5/6 +	3	287 618,20\$
5/6	377	1 750,20\$
4/6	19 225	66,00\$
3/6	322 045	10,00\$

4 17 22 28 30 47

Ventes totales: 18 435 702,00\$

PROCHAIN GROS LOT 88/12/10 (APPROXIMATIF): 7 500 000,00\$

Nc complémentaire: 46

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PLACE ALEXIS NIHON, MONTREAL • LES GALERIES DE HULL, HULL • LES GALERIES D'ANJOU, VILLE D'ANJOU

LES GALERIES CHAGNON, LÉVIS • LES PROMENADES ST-BRUNO, ST-BRUNO • CENTRE ROCKLAND, VILLE MONT-ROYAL • CARRÉFOUR LAVAL, LAVAL

HMV présente ce qu'il y a de mieux de CBS

HMV présente en vedette la meilleure sélection de disques, cassettes et disques compacts. Les magasins comprennent un personnel serviable, compétent, courtois et amateur de musique. Tous ces avantages dans une ambiance de haute technologie pour vos achats.

bruce springsteen
CHIMES OF FIRE

BRUCE SPRINGSTEEN

TERENCE TRENT D'ARBY

CHEAP TRICK

Tous les titres sont disponibles sur album, cassette et disque compact.

HMV
Les meilleurs magasins de musique au monde™

• 147, RUE SPARKS, OTTAWA • 240, RUE SPARKS, OTTAWA • LES PROMENADES DE L'OUTAOUAIS

Zonage agricole: pas de commission parlementaire

Le ministre Michel Pagé refuse de tenir une commission parlementaire pour discuter de son projet de loi sur le zonage agricole.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

L'attaché de presse du ministre de l'Agriculture, Mme Dominique Fortin, a fourni cette indication, hier.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) qui exigent une commission parlementaire ou le retrait pur et simple du projet, le ministre Pagé rétorque qu'il va de l'avant avec son idée, dit Mme Fortin.

L'étude article par article de la législation proposée a commencé, hier, a fait remarquer Mme Fortin. Quant aux deux groupes municipaux, le député-ministre de Portneuf les entendra, aujourd'hui, à la « table Québec-municipalités ».

LE SOLEIL n'a pu obtenir les commentaires des dirigeants de l'UMQ et de l'UMRCQ à la décision de M. Pagé. Cependant, le conseil d'administration de l'UMRCQ devait se rendre en fin de journée à l'Assemblée nationale pour aborder notamment ce sujet.

Ancienne usine à gaz: la contamination est circonscrite

Une centaine de citoyens des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Malo ont appris, hier soir, que les terrains des rues Auger, Trudel, le Bouthillier, Sainte-Thérèse et la plupart de ceux de la rue Verdun ne sont pas contaminés. Seules deux propriétés de la rue Verdun sont affectées par des contaminants du type de ceux qu'on retrouve sur le terrain de l'ancienne usine à gaz, maintenant propriété d'Hydro-Québec.

par RAYMOND GAGNÉ
LE SOLEIL

Hydro-Québec tenait, hier soir, dans le sous-bassement de l'église Notre-Dame-de-Pitié, rue Saint-Vallier, une réunion d'information à l'intention des citoyens des deux quartiers.

Le producteur d'électricité voulait ainsi faire connaître les résultats

de la dernière étude de caractérisation (forages) réalisée sur les terrains privés situés en bordure de sa propriété contaminée par les goudrons, les hydrocarbures aromatiques polychlorés (HAP), les HAM et les phénols.

Hydro était représentée par MM. Réal Gagnon et Langis Simard, le chargé du projet de décontamination. Y participaient également, le Dr Denis Laliberté,

du DSC Saint-Sacrement, Serge Fillion, de la ville de Québec, et Michel Beaulieu, de la Direction des substances dangereuses du ministère de l'Environnement.

Les citoyens ont appris, à cette occasion que les principaux contaminants présents dans le sol du terrain de l'ancienne usine à gaz de Saint-Malo consistaient en des goudrons et des hydrocarbures aromatiques polychlorés et que ceux-ci n'avaient pas migré vers les terrains en périphérie.

L'échéancier prévu pour réaliser la décontamination sera respecté, ont affirmé les représentants d'Hydro-Québec. Ce qui veut dire que le terrain pourra être réutilisable dès le mois de

septembre 1991.

Le coût de l'opération est actuellement évalué à \$1 million mais il est probable qu'il excédera ce montant une fois les travaux terminés.

Hydro-Québec réaffirme sa volonté d'assurer une dépollution de caractère industriel mais se dit prête à décontaminer pour des fins d'habitation si un ou des tiers consentent à partager les coûts excédentaires.

Le principal problème qui reste à résoudre réside dans le choix de la technologie qui permettra de réaliser l'assainissement sur l'emplacement même. On veut éliminer tout danger de pollution de l'air, pollution par le bruit et in-

convénients qui, autrement, pourraient être causés par le déplacement et le transport de matériaux contaminés soit, entre 8,000 et 10,000 mètres cubes de sol affectés par la pollution.

De son côté, le représentant de la ville de Québec, M. Serge Fillion, a réaffirmé la volonté de la municipalité d'obtenir une décontamination complète du terrain.

La ville veut ainsi éviter d'engager l'avenir en acceptant, à ce moment-ci, qu'on détermine une seule vocation possible, soit industrielle, à la propriété d'Hydro-Québec.

« On ne veut pas poser de geste irréversible », de dire M. Fillion. L'exigence de la ville est aussi

commandée par le fait que des zones résidentielles existent en périphérie.

Il ne semble pas toutefois que ce soit là la seule attitude que la ville entend tenir. Elle dit qu'elle attend de connaître la technologie de décontamination qui sera choisie et le coût différentiel de l'opération avant de décider de son implication réelle dans le dossier. Mais elle affirme qu'elle ne laissera pas tomber les citoyens.

Quant à Hydro-Québec, elle donne l'assurance que les citoyens seront complètement informés au moment où chacune des étapes de la décontamination sera enclenchée.



de dernière minute

Le solde expire le 24 déc. 1988

Piles/adaptateurs non inclus sauf mention contraire. Des bons de réduction différée seront remis pour les articles épuisés. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe.

Microscope de poche éclairé

Idéal pour les collectionneurs. Grossit 30 fois. 63-850

MOITIE PRIX

797 ~~15.95~~

Unité de disque pour ordinateur couleur pour votre informatique

Unité de disque 5 1/4 po FD-502 à 156 K de mémoire. 26-3133

rabais \$100

329.00 ~~429.00~~

Liquidation



Le CoCo®3 est l'ordinateur idéal comme cadeau de Noël

99.95 ~~149.00~~

rabais \$49

Du plaisir pendant toute l'année avec cet ordinateur couleur 3. Rien qu'à le brancher à la télé et le mettre en marche. Avec instructions. Liquidation. 26-3334

Télécran non compris



Récepteur programmable à 20 canaux

Accès direct à plus de 20,000 fréquences dans huit gammes. Affichage éclairé. 20-134

249.95 ~~339.95~~

rabais \$90



Le bolide télécommandé Turbo Fox

60-8010

39.95 ~~59.95~~

rabais \$20

MARCHANDISE ÉPUISEE



Téléphone à fonctions multiples

Le DUOFONE-8400 avec mémoire de 30 numéros. 43-8400

59.95 ~~99.95~~

rabais \$40

Quantité limitée disponible



Beau lecteur de cassette et casque

19.95 ~~34.95~~ ch.

rabais \$15

Jaune, 14-9166
Noir, 14-9167



Mini-téléphone d'une pièce

19.95 ~~29.95~~

rabais 33%

LET-121 raccroche sur toute surface plate ou se monte facilement sur un mur. En blanc 43-505 ou brun 43-506



Une radio murale qui va partout

Radio AM/FM idéale à l'intérieur et à l'extérieur parce qu'elle est étanche. Coffret moulé durable. 12-784

16.95 ~~22.95~~

rabais \$6



Pour vous épargner des pas

...LET-393: un téléphone sans cordon. Code de sécurité. et plus. 43-544

99.95 ~~129.95~~

rabais \$30



Radio personnelle portable

Pour une poche ou attachée à la ceinture. Avec casque.

9.95 ~~14.95~~

rabais \$5

12-106



Montre étanche

Jusqu'à une profondeur de 100 pi. Affichage LCD, alarme de 24 h et pile. 63-5058

9.95 ~~14.95~~

rabais \$5



Haut-parleur à deux voies

40-2039

59.95 ~~79.95~~ ch.

rabais \$40 la paire



Walkie-talkie FM de poche

Portée jusqu'à 1/4 de mille à 49 MHz. Un pouce d'épaisseur et 5 oz seulement. 21-401

29.95 ~~39.95~~

rabais \$10



Radio Shack DIVISION INTERMAY CANADA LITEE

Disponible dans tous les magasins Radio Shack et détaillants participants autorisés



Le vérificateur général M. Rhéal Chatelain.

Le vérificateur général déplore le manque de collaboration de la CSST

La présidente de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Mme Monique Jérôme-Forget, aura refusé jusqu'à la fin sa collaboration au vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain, dans l'enquête que ce dernier menait depuis deux ans sur cet organisme.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Dans son rapport rendu public hier, M. Chatelain déplore en effet que la direction de la CSST ait refusé de lui faire les commentaires d'usage sur les conclusions de sa vérification.

Pour le vérificateur général, cette étape tout à fait normale est pourtant très importante. « L'expérience de nos vérifications démontre que l'une des façons efficaces pour les dirigeants et les gestionnaires de contribuer à la validation de nos travaux réside dans l'expression de leur point de vue sur nos constatations et recommandations » écrit M. Chatelain.

Il ajoute que la présidente-directrice générale lui avait signifié qu'elle préférerait s'abstenir sur ce point. « Elle a soutenu, dit-il, qu'elle ne pouvait nous formuler

de commentaires comme nous le lui demandions sans risquer que pareille intervention soit perçue comme une ingérence dans le processus de vérification. A son point de vue, il lui fallait éviter toute apparence de conflit d'intérêts pouvant se traduire par une volonté d'atténuer la portée du mandat du vérificateur général à l'endroit de l'organisme qu'elle préside. »

Contre son gré

Dans les faits, Mme Jérôme-Forget a toujours refusé l'intervention du vérificateur général dans son organisme.

Le mandat de M. Chatelain a dû lui être donné par décret gouvernemental et imposé à Mme Jérôme-Forget.

L'enquête

L'enquête du vérificateur général à la CSST aura duré deux ans. 24 personnes du bureau de M.

Chatelain (permanents et contractuels) ont travaillé sur cette vérification.

Et les résultats démontrent que tout n'est pas rose dans cet organisme. Plusieurs anomalies y ont été décelées tant au chapitre de l'indemnisation et la réadaptation qu'à celui de la prévention-inspection ou encore du financement, de la cotisation des employeurs ou de la gestion proprement dite.

Ainsi, l'examen du vérificateur a révélé que l'admissibilité des réclamations était douteuse dans au moins 30 % des cas au moment de leur acceptation par la CSST.

Les délais sont également fort longs puisqu'il s'écoule en moyenne 44 jours, depuis la date de la lésion, avant que le réclamant ne soit déclaré admissible et qu'il puisse recevoir une indemnité.

Par la suite, le vérificateur constate que le suivi des dossiers laisse beaucoup à désirer, l'agent d'indemnisation est laissé à lui-même, il ne respecte pas toujours les règles prévues même s'il a tout pouvoir pour autoriser des versements d'indemnités qui peuvent représenter pour chacun \$1 mil-

lion et plus par année.

Le financement

Au chapitre du financement de la CSST, le vérificateur recommande qu'en matière de tarification l'organisme appuie ses décisions sur des modalités précises et les utilise avec continuité.

De plus, il demande d'être beaucoup plus sévère pour les employeurs qui envoient leurs cotisations en retard. Les enquêteurs ont constaté que seulement pour l'année 1987 la CSST a perdu plus de \$26 millions d'intérêts non réclamés. En cinq ans (1982 à 1987), l'organisme a également dû radier des comptes à recevoir d'une valeur de plus de \$70 millions.

Le bureau du vérificateur a aussi identifié plusieurs lacunes concernant la gestion de la CSST.

Ce qui faisait dire à M. Chatelain, hier, qu'il y a beaucoup de place à l'amélioration à la CSST. Il a insisté sur une demande qu'il formule depuis plusieurs années au gouvernement, soit d'obliger les hauts fonctionnaires et dirigeants d'organisme à venir rendre des comptes devant une commission parlementaire.

Traversiers entre Québec et Lévis L'élimination du service de nuit n'est pas écartée

Les usagers des traversiers entre Québec et Lévis doivent s'attendre à de nouvelles réductions, sinon à l'élimination complète du service de nuit.

par André FORGUES
LE SOLEIL

Le rapport du vérificateur général rendu public, hier, souligne que ce service monopolise 13 % des coûts annuels de cette traversée et qu'il n'est utilisé que par 4 % des piétons et 2,5 % des véhicules qui transitent chaque année sur les traversiers qui relient Lévis et Québec.

Commentant les remarques du vérificateur, la Société des traversiers indique que des efforts pour éliminer le service de nuit se sont butés à l'opposition des municipalités et de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud. Elle ajoute

cependant que « de nouvelles discussions visant à modifier ou supprimer le service la nuit auront lieu dans les prochains mois ».

D'autre part, le vérificateur recommande que la société prenne les moyens pour éliminer la sous-utilisation du personnel navigant et des hommes d'ouvrage général affectés à la traversée Matane-Baie-Comeau-Godbout. La STQ a annoncé récemment une réduction de 29 à 26 des équipages de ses navires sur cette traversée.

À propos des hommes d'ouvrage général, le rapport estime que les contraintes de la convention collective imposent des dépenses injustifiées de \$380,000 par an à la société.

Réseau de la santé et des services sociaux

Le rapport note un manque de planification

Le manque de planification et l'absence d'une politique d'ensemble caractérisent l'action de l'État dans l'administration des milliards de dollars en subventions versées dans le réseau de la santé et des services sociaux.

par André FORGUES
LE SOLEIL

C'est ce que note le vérificateur général dans le rapport rendu public hier. « La planification est effectuée par secteur d'activités et ce, de façon inégale. »

Les \$4,7 milliards consacrés aux soins de courte durée sont donnés en exemple de fonds alloués à un secteur où la planification ne se fait que de façon marginale.

« Le désengorgement des salles d'urgence n'a fait l'objet d'une planification complète que lorsque le problème est devenu aigu », signale aussi le vérificateur.

La ministre responsable, Mme Thérèse Lavoie-Roux, devait publier en décembre un document sur les orientations à donner au système de santé, étape préalable à la mise en place d'une politique de santé et de bien-être. La publi-

cation du document a cependant été reportée à 1989.

Au chapitre de la santé, le vérificateur général souligne également la hausse des déficits annuels des établissements du secteur social. A cause de l'accroissement des besoins, le total de ces déficits est passé de \$5,5 millions en 1984-85 à \$14,1 millions en 1987-88 malgré l'augmentation des crédits consentis au cours des trois dernières années.

Enfin, le rapport recommande que les établissements du réseau soient tenus de transmettre leurs budgets et leurs rapports trimestriels dans de meilleurs délais.

Et encore

Parmi les autres remarques disséminées à travers le rapport de 300 pages du vérificateur, on note qu'au début de 1988, un seul bureau de huissiers n'avait pas retourné au palais de justice 174 brefs de saisie émis depuis plus d'un an et totalisant \$19,900.

Autre cas, concernant cette fois le ministère de l'Énergie et des Ressources, le vérificateur a découvert que \$150,000 aurait pu être économisés si l'on avait utilisé des images satellites plutôt que des photographies aériennes pour localiser et identifier des secteurs de coupes de bois.



Le Soleil, Yvon Picotte

Fouillis à tous les paliers au ministère d'Yvon Picotte

Au moins 24 % des agents de conservation de la faune à l'emploi du ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), soit 130 agents sur 350, sont jugés incompétents, dans le sens qu'ils ne peuvent même pas assumer au moins une des tâches requises dans l'exercice de leurs fonctions.

VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

C'est un des nombreux aspects du fouillis indescriptible qui existe au ministère de M. Yvon Picotte et dont fait abondamment mention le dernier rapport du vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain, rendu public hier.

En lisant les « horreurs » déterrées par le vérificateur dans tous les programmes du ministère, et particulièrement au chapitre de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de ses habitats, il serait difficile de dire ce qui va bien au MLCP.

Ainsi, le ministère ne possède même pas de fichier complet de ses immobilisations. Par ailleurs, il n'effectue pas d'entretien préventif de ces immobilisations et, encore plus, il n'a jamais émis de directive sur la préparation des plans d'entretien de celles-ci.

De plus, les immobilisations du ministère, situées dans les ZEC échappent à son contrôle. D'ailleurs, elles n'apparaissent pas aux comptes publics et ne sont pas inscrites comme immobilisations du ministère.

Les rapports du ministère et de la Société d'établissement de plein air du Québec (SEPAQ) sont également fort nébuleux. Le véri-

ficateur note par exemple que le MLCP « n'a pu nous informer de la valeur des biens et services qu'il fournit à la SEPAQ, ni de ceux qu'il reçoit de cette société ».

Et le ministre Picotte qui se vante d'avoir établi une excellente participation avec l'entreprise privée dans la gestion d'activités, se fait également rabrouer par le vérificateur sur ce point.

Le verdict est clair : « Le ministère ne s'est pas doté d'une politique en matière de délégation de gestion établissant les droits et obligations de chaque partie. »

Autres cas

Et des cas, à rire ou à pleurer, il en existe à la tonne à ce ministère :

- En 1984-85, le ministère a investi \$500,000 pour la construction d'un pont; actuellement ce pont conduit à un cul-de-sac.

- Également en 1984-85, le mi-

nistère a construit un stationnement de 300 places au coût de \$600,000 pour desservir un centre d'interprétation qui n'est toujours pas construit.

- En 1986-87, le ministère a fait construire une rampe de mise à l'eau au coût de \$600,000 malgré une étude du ministère mentionnant que l'accès à la mer était presque impossible à marée basse et que la région était déjà desservie par une marina située à environ 15 kilomètres de là.

Mais les pires anomalies constatées, en termes de dommages irréparables, concernent la protection et la gestion de la faune et de ses habitats.

Ces anomalies ne touchent pas seulement les 24 % d'incompétents parmi les agents de conservation, mais l'ensemble des activités du ministère dans ce domaine.

Ainsi le ministère n'a pas fixé d'objectifs mesurables de population et de prélèvements de l'original et du cerf pour les années 1986 et 1987. Depuis 1984, il n'y a pas eu d'inscription obligatoire des prises de cerf et d'original dans les stations d'enregistrement et de recensement du MLCP.

Également, le ministère n'a émis aucune directive sur la préparation d'un plan de protection. Ce qui a eu pour conséquences, qu'en 1987-88, deux des cinq directions régionales vérifiées n'ont pas préparé ce genre de plan essentiel pour identifier les zones critiques, les périodes où la pratique de la chasse et de la pêche est intensive, les espèces menacées par le braconnage et le nombre d'agents nécessaires à sa réalisation.

Enfin, au chapitre de la tarification et des permis, là comme ailleurs, c'est le fouillis total.

TOUT

Pour combler toutes les femmes qui sont en vous!

VENTE

Le chemisier actualisé, plein de reflets, un écusson à la poche. Violet, jade, royal, rouge, noir. p.m.g. Prix régulier 38 \$

29⁹⁵

Norman

Le ministre Bourbeau dénonce un organisme gouvernemental

Le ministre André Bourbeau part en guerre contre la Commission des droits de la personne du Québec. Il accuse la commission de le houspiller périodiquement et d'avoir « choisi de transgresser la délicate frontière qui doit séparer la critique objective du débat politique ».

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Dans une rare attaque d'un membre du gouvernement contre un organisme relevant de l'Assemblée nationale, le ministre affirme que « la commission et son président s'éloignent nettement de l'impartialité qui doit être le propre d'un organisme chargé de conseiller le gouvernement en matière de protection des droits individuels ».

M. Bourbeau formule cette accusation dans une lettre ouverte adressée hier au président de la commission, M. Jacques Lachapelle.

Le ministre a été choqué par

le « dénoncer publiquement et très sévèrement ».

Enfin, M. Bourbeau demande à la commission des droits de préciser les méthodes que son ministre aurait à corriger « plutôt que de nous faire sur la place publique des procès d'autant plus inopportuns qu'ils reposent sur une vue partielle et parfois bien impressionniste de la réalité ».

M. Lachapelle, qui préside la commission depuis la fin de 1984, n'a pu être rejoint hier pour commenter la lettre du ministre.

Nouvelles critiques

D'autre part l'opposition péquiste est revenue à la charge, hier, pour dénoncer les amendements à la réforme de l'aide sociale rendus publics cette semaine par M. Bourbeau. Mme Harel a notamment souligné que plusieurs de cette centaine d'amendements visent à retirer du projet de loi tous les articles qui précisaient les dates d'entrée en vi-

gueur des diverses modalités du projet.

Les amendements en question seront officiellement déposés à

l'Assemblée nationale aujourd'hui.

La CEQ et la loi 101

« Le prétexte des tribunaux achève »

« Le prétexte des tribunaux achève », avertit la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Dès jeudi prochain, le gouvernement Bourassa devra prendre toutes les mesures nécessaires au maintien et à la restauration de la loi 101, et ce, même si la Cour suprême juge inconstitutionnelle la protection du visage français.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, a affirmé hier à Québec, que le gouvernement libéral devra tout faire pour préserver le fait français et même recourir à la clause « nonobstant » si c'est l'unique moyen. Le premier

ministre Bourassa ne peut plus continuer à faire preuve de laxisme.

Et ce n'est pas en procédant vite, quelques jours avant Noël, que le gouvernement réussira à passer n'importe quoi et à déjouer la mobilisation des organisations syndicales, prévient Mme Pagé.

« À compter de jeudi prochain, les responsabilités reviennent là où elles auraient dû toujours rester : au Québec et entre les mains de celles et ceux qui doivent les assumer, c'est-à-dire bien sûr le gouvernement du Québec, mais aussi l'ensemble des organisations et des mouvements représentatifs de la majorité francophone », a soutenu la dirigeante syndicale.

La CEQ se dit d'ailleurs prête à intervenir aussi fort qu'Alliance-Québec. Avec le Mouvement Québec français, la centrale verra à mettre de l'avant des propositions.



achat prime

Samedi
Seulement

assortiment de foulards

100% acrylique, choix de couleurs, à motif ou uni, pour hommes.

SPÉCIAL
2 pour

5⁰⁰\$

pince à gautrer

de marque d'Amour un joli cadeau pour Noël

SPÉCIAL

8⁹⁹\$

arbre de Noël

hauteur: 4½ pieds (limite: 2 par client)

SPÉCIAL

29⁹⁶\$

boîte de chocolats Turtles

boîte de 400 grammes
prix courant: 7,99 \$
(limite: 2 par client)

SPÉCIAL

6⁶⁹\$

papier d'emballage

motifs de Noël
paquet de 6 rouleaux, 280''
prix courant: 9 \$

SPÉCIAL

3⁰⁰\$

bâtons de chocolat Ovation
boîte de 125 grammes
prix courant: 3,79 \$
(limite: 1 par client)
SPÉCIAL **3²⁹\$** avec coupon



tabac Écono

400 grammes
prix courant: 14,99 \$

SPÉCIAL

13⁹⁹\$

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!



5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi-mardi-mercredi
9h30 à 17h30
jeudi - vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h



2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec

LES GALERIES STE-ANNE

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi - vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h



20, rte Trans-Canada Est
Lévis, Québec

Les Galeries Chagnon

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi - vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

Harel dénonce l'incohérence portant sur la situation des conjoints de fait

L'incohérence règne à Québec en ce qui a trait à la situation de conjoint de fait, accuse la députée de Maison-Neuve Louise Harel.

par SUZANNE DANSEREAU de la Presse canadienne

Mme Harel a relevé hier que deux projets de lois présentement à l'étude à l'Assemblée nationale offrent des définitions différentes de la situation de conjoint de fait.

Dans le projet de loi du ministère des Transports sur l'indemnisation des victimes d'accidents, on calcule qu'une personne ayant vécu trois ans avec la victime a le droit d'être considérée comme son conjoint.

Dans le projet de loi sur l'aide sociale du ministère de la Main-d'œuvre, on estime plutôt qu'il faut un minimum d'un an de vie commune pour être considéré

comme conjoint de fait.

Cette incohérence ne se trouve pas seulement dans les deux projets de lois. Plusieurs lois déjà en vigueur sont contradictoires en ce qui regarde la situation de conjoint de fait.

Selon la députée péquiste, il faudrait harmoniser les lois québécoises. Mme Harel rappelle en outre que cette incohérence sert bien le gouvernement.

Dans le projet de loi du transport, il s'agit d'offrir des dédommagements financiers aux conjoints des victimes : moins il y en a, mieux c'est.

Dans le projet de loi sur l'aide sociale, c'est l'inverse : il s'agit de réduire les prestations des bénéficiaires qui vivent en situation de conjoint de fait : plus il y en a, mieux c'est.

« Comment justifier qu'on considère les gens comme mariés seulement quand on veut les pénaliser et qu'on leur refuse la même définition quand ils vont trouver une protection », a demandé hier Mme Harel à la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

La ministre lui a répondu en admettant que « oui, on devra un jour s'harmoniser ». « C'est un débat de fond qu'il faudra faire », a-t-elle ajouté avant de renvoyer la balle au ministre de la Justice Gil Remillard.

« Dans l'attente du débat de fond, ne pourrait-on pas harmoniser les deux lois qui sont devant

l'Assemblée nationale? » de demander Mme Harel.

Interrogés à leur sortie de la Chambre, les seuls ministres qui ont bien voulu s'expliquer sur cette question sont, outre Mme Gagnon-Tremblay, MM. André Bourbeau, de la Main-d'œuvre et Sécurité du Revenu, et Marc-Yvan Côté, des Transports.

« Moi je suis prêt à m'harmoniser », a dit Marc-Yvan Côté. « Mais c'est une question de volonté gouvernementale. Cela ne relève pas que d'un ministre. »

Quant à M. Bourbeau, il a expliqué que la question des conjoints de fait dans son ministère était différente et nécessitait par conséquent un traitement différent. « Avant notre projet de loi, il n'y avait pas de critère. »



136e anniversaire de l'université Laval

L'université Laval a célébré hier son 136e anniversaire de fondation en invitant dans ses murs près de 200 représentants des milieux socio-économiques de la région. Une façon de les remercier d'avoir mis leur temps, leurs énergies et leur prestige au service de la cause que poursuit l'institution, soit la qualité de l'enseignement et de la recherche. Sur notre photo, de gauche à droite : Me Isidore Pollack, membre de l'exécutif et du conseil d'administration de la Fondation de l'université Laval; le recteur Michel Gervais; le président de la Confédération des caisses populaires Desjardins, Jacques Bertrand; le consul général des États-Unis à Québec, Robert Maxim.

Le délestage cyclique fait partie du code de procédures

(PC) — Le délestage cyclique que pourrait appliquer Hydro-Québec cet hiver n'est pas une procédure nouvelle, a affirmé hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia.

La technique, qui fait partie du code de procédures, a été appliquée l'année dernière, a affirmé M. Ciaccia en répondant aux questions du député d'Ungava Christian Claveau, porte-parole de l'Opposition en matière d'énergie.

M. Claveau questionnait M. Ciaccia au sujet d'un article publié par La Presse, hier, affirmant qu'Hydro-Québec prévoyait recourir au délestage cyclique cet hiver, lors des périodes de pointe. La technique, qui est utilisée quand Hydro-Québec ne réussit pas à répondre à la demande, consiste à couper le courant pour de courtes périodes à la fois dans différents secteurs.

« Si on a à gérer des pannes, a déclaré M. Claveau, ce n'est pas parce qu'il manque d'électricité, c'est parce que le réseau de distribution est dans un état pitoyable. »

Sida et toxicomanie: distribution gratuite de seringues recommandée

La lutte contre le sida ne peut être dissociée de celle contre la toxicomanie. Or, sur ce dernier plan, le Québec est particulièrement démuné et la distribution gratuite de seringues devrait être envisagée.

par ROGER BELLEFÉUILLE LE SOLER

C'est la conclusion générale à laquelle

en arrive à ce chapitre le rapport d'un groupe de travail sous la coordination du Dr Richard Morissette, chef du départe-

ment de microbiologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'un des pionniers de la lutte contre le sida au Québec.

Ce comité avait été mis sur pied l'automne dernier, en même temps que quatre autres, pour éclairer la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux sur un plan d'action contre le virus d'immunodéficience humaine (VIH). Cette stratégie a été rendue publique la semaine dernière.

La séroprévalence de l'infection chez les toxicomanes au pays et au Québec n'est pas encore bien cernée. Une étude dans un centre de désintoxication de Montréal a affiché un taux de 3,9 %, c'est-à-dire de 6 personnes sur 152.

Les auteurs du rapport mettent en garde cependant contre un attentisme qui ne ferait qu'aggraver la situation. À New York, la moitié de la population infectée se retrouve chez les toxicomanes.

D'autant plus, font-ils valoir, qu'il n'existe pas de véritable programme pour lutter contre la toxicomanie au Québec et que les facilités de traitement sont fort limitées.

Ces spécialistes signalent que l'échange d'aiguilles et de seringues infectées est la principale cause de transmission du virus dans la population hétérosexuelle.

Le groupe préconise, entre autres moyens d'action, la création de cliniques spécialisées qui pourraient, dans certaines circonstances, distribuer gratuitement des seringues. Des cliniques qui pourraient aussi offrir des programmes de désintoxication.

Enfin, le rapport croit que le gouvernement du Québec devrait prendre les devants en ne permettant en vente libre que des seringues à usage unique.

Interrogée à ce sujet, cette semaine, la ministre de la Santé et des Affaires sociales a exclu l'idée d'un programme généralisé de distribution gratuite de seringues pour contrer la propagation du sida. Elle croit qu'une telle mesure ne pourrait qu'encourager la toxicomanie et que pour le moment, aucune autre proposition de lutte au sida chez les toxicomanes ne lui avait été présentée.

dismat

LE CENTRE DE LA RÉNOVATION

Spécial des fêtes...

<p>PERCEUSE professionnelle 3/8" Modèle # SR-1166-04 RÉG. 128,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 9888\$</p>	<p>PERCEUSE à percussion 1/2" Modèle # SR-230-04* RÉG. 208,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 17888\$</p>
<p>SCIE CIRCULAIRE 7 1/4" Modèle # SR-3030-04* RÉG. 218,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 17888\$</p>	<p>SCIE À ONGLET 10" Modèle # 1703-1 RÉG. 358,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 29888\$</p>
<p>SCIE ALTERNATIVE à deux vitesses Modèle # 3105 RÉG. 225,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 19888\$</p>	<p>WORKMATE 200 Modèle # 79-032-030 RÉG. 78,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 6588\$</p>
<p>PISTOLET CHAUFFANT Modèle # 9753-04 RÉG. 46,88\$ BLACK & DECKER</p> <p>SPECIAL 4288\$</p>	

* Programme spécial: 20% DE RABAIS additionnel. Informez-vous au magasin.

SPECIAL "PAYEZ ET EMPORTEZ"
Les prix sont en vigueur jusqu'au 23 décembre 1988 ou jusqu'à épuisement des stocks.

GARON Ltée	Bois et matériaux, grossiste, détaillant 2901, chemin Ste-Foy, Québec 653-7258	
CAROUAT inc.	1103, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge (Québec) 653-3553	
MATÉRIAUX GMR	90, rue de Rotterdam, St-Augustin (Québec) 878-3820	



Pierre CHAMPAGNE

Mona Morin: suite et fin

Le mercredi 26 octobre, quelques jours avant que je ne parte pour Paris, il était question, dans cette chronique, d'une vétérinaire-pathologiste du nom de Mona Morin qui avait été embauchée au Laboratoire de santé animale de Sainte-Foy sous le nom de Mona Morin inc., ce qui lui permettait, avec le « inc. », de recevoir des honoraires de \$60 l'heure. Sans « inc. », elle aurait dû recevoir le salaire prévu par la Fonction publique, soit environ \$35.000 par année.

À la suite de cette information, j'adressais deux questions au ministre de l'Agriculture, mon bon ami Michel Pagé.

Pourquoi la doctoresse Mona Morin n'a-t-elle pas été embauchée par la Fonction publique à un salaire infiniment inférieur à \$60 l'heure?

N'est-il pas vrai qu'on lui aurait promis un poste permanent, au laboratoire de l'Assomption, à la fin de son présent mandat, en février 89?

Deux jours plus tard, le ministre voulait me donner mes réponses mais puisque je quittais le pays pour une semaine, je ne pouvais les publier. Et si j'ai attendu aussi tard, c'est que le ministre m'avait promis une réponse écrite. Cette réponse ne m'étant pas encore parvenue, je n'attends plus. Alors voici...

La doctoresse Mona Morin a quitté Québec pour le laboratoire de l'Assomption, tel qu'on lui avait promis, ce qui n'a pas réglé le cas du laboratoire de Sainte-Foy, mais le cas de Mme Morin.

Quant à son embauche sur une base contractuelle à \$60 l'heure, ce serait là, selon le ministre, une façon de rémunérer des professionnels compétents qui, autrement, ne veulent pas travailler pour la Fonction publique parce qu'ils ne sont pas suffisamment payés.

Par ailleurs, depuis cette dénonciation, une certaine paranoïa se serait emparée de quelques gestionnaires au ministère de l'Agriculture. Là aussi, on recherche le, la ou les redresseurs. Mais là aussi on cherchera longtemps. Malgré les pressions que l'on exerce sur certains.

Voilà qui met un point final à l'affaire Mona Morin inc.

Office du crédit agricole

Le nouveau président de l'Office du crédit agricole du Québec, **Michel St-Pierre**, reçoit un salaire de \$88.250; plus 6,3 % de son salaire annuel de base pour son régime de retraite; plus \$2.400 pour les dépenses inhérentes à l'exercice de ses fonctions; plus des frais de voyage et de séjour qui seront remboursés.

Son vice-président, **Gaston Grammond**, reçoit un salaire de \$86.240; plus 6,2 % de son salaire de base pour son régime de retraite; plus \$840 pour ses dépenses; plus des frais de voyage et de séjour.

Régie des assurances agricoles

Le nouveau président de la Régie des assurances agricoles du Québec, **Guy Blanchet**, reçoit un salaire annuel de \$75.100, des frais de représentation de \$2.400 et ses frais de voyage et de séjour reliés à l'exercice de ses fonctions sont remboursés. Son vice-président, **Conrad Bernier**, reçoit un salaire de \$66.000, etc.

Répondante à la condition féminine

Jocelyne Martel-Parisé vient d'être nommée au poste de répondante ministérielle à la condition féminine pour succéder à **Thérèse Beaudet**. La nouvelle répondante sera responsable de la réalisation du plan d'action du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en matière de condition féminine, auprès des 30.000 agricultrices du Québec. Elle était à l'emploi du ministère depuis le début de 1987, à la direction des ressources humaines.

Emballage-cadeaux

Un para-fonctionnaire (un professeur) m'a appelé pour vous faire remarquer que si vous prenez la peine de faire envelopper ou emballer vos cadeaux de Noël dans les stands spécialement identifiés que l'on retrouve à Place Sainte-Foy et à Place de la Cité, vous aurez à peu près trois chances sur quatre de confier l'emballage de votre cadeau à un fonctionnaire ou à un para-fonctionnaire. Tous les profits de cette corvée vont au mouvement des scouts et guides de l'Ancienne-Lorette. Et ce sont les parents de ces scouts et guides qui font de l'emballage, bénévolement, dans ces deux centres commerciaux, du 8 au 24 décembre. Il faudrait peut-être les encourager.

Peuples francophones

Le ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, **Gil Remillard**, et le président du Secrétariat permanent des peuples francophones, **Philippe Sauvageau**, viennent de confirmer la nomination de **Michel Brûlé** au poste de directeur général du secrétariat. Son mandat est de deux ans. Sociologue de formation, M. Brûlé a d'abord été professeur de sociologie de la culture à l'Université de Montréal avant de travailler au ministère des Affaires culturelles. Au moment de sa nomination, il était responsable des dossiers reliés à la francophonie. A ce titre, il a agi comme conseiller du ministre lors du sommet de Québec, ce qui l'a amené à rencontrer des représentants d'organismes francophones qui oeuvrent au plan international.

Vérités et sourires...

Le mot du jour est de L. de Moïfrey : « Les peuples sont comme les femmes : ils acceptent d'être malmenés, mais seulement par celui qui flatte leur vanité. »

Pour me joindre

Vous pouvez me joindre par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant le courrier au 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R-5J1.

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

L'aide internationale s'organise

GENEVE (AFP,AP) - La communauté internationale a manifesté hier sa solidarité aux victimes du tremblement de terre qui a frappé mercredi l'Arménie soviétique en offrant une aide d'urgence.

La Croix-Rouge soviétique avait d'ailleurs fait appel à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour recevoir du matériel médical, de la nourriture et des contributions en espèces.

Selon la ligue, le besoin « le plus immédiat » porte sur le matériel médical, particulièrement des antibiotiques, des seringues et aiguilles jetables, ainsi que de la nourriture en conserve.

L'aide de la Croix-Rouge sera canalisée par le siège de la ligue à Genève, a précisé la ligue tout en indiquant qu'elle avait déjà reçu des propositions des Croix-Rouges américaine, britannique, bulgare, française, grecque et norvégienne.

La Communauté économique européenne est prête à fournir une aide d'urgence, a annoncé le président de la Commission européenne Jacques Delors. C'est la première fois que la CEE offre de fournir une aide humanitaire à l'URSS.

La Grande-Bretagne, l'Italie, la RFA, la Norvège et les Etats-Unis ont tous proposé de l'aide à Moscou. Le gouvernement norvégien a notamment remis



A Spitak, l'une des villes plus dévastées de l'Arménie soviétique, la plupart des édifices de plusieurs étages se sont écroulés.

\$400,000 à la Croix-Rouge norvégienne pour les sinistrés d'Arménie.

Spécialistes

Pour sa part, le Corps suisse d'aide en cas de catastrophes, qui a proposé ses services, attendait une réponse des autorités soviétiques. Une équipe de l'ASC, comprenant une vingtaine de chiens, est prête à s'envoler de Zurich pour les régions sinistrées à tout moment.

Une équipe de pompiers britanniques s'envolera ce matin pour l'Union soviétique, a annoncé hier soir une porte-parole du ministère de la Coopération. Les pompiers seront équipés de matériel de détection à infrarouges, dont les autorités soviétiques ont un besoin pressant pour localiser les corps.

Plusieurs de ces pompiers s'étaient rendus en septembre 1985 au Mexique lors du grand trem-

blement de terre de Mexico.

Cette nuit, 180 sapeurs pompiers civils et militaires de la Sécurité civile française, dont 22 médecins accompagnés de 21 chiens, ont quitté la France en avion pour l'Arménie.

D'autre part, les importantes communautés arméniennes à l'étranger ont commencé à organiser des collectes de fonds pour venir en aide aux victimes du sinistre.

Appel à toutes les républiques soviétiques

MOSCOU (d'après AFP) - Le premier ministre soviétique Nikolai Ryjkov a lancé hier un appel à toutes les républiques de l'URSS, leur demandant d'envoyer une aide technique et matérielle pour secourir les victimes du séisme.

Montré par la télévision soviétique au cours de sa visite dans la région sinistrée, Ryjkov a qualifié de « très grave » la situation à Leninakan, la deuxième ville de l'Arménie avec 300,000 habitants. Un total de 120 immeubles d'appartements y ont été détruits, a-t-il précisé, sans donner des indications sur le nombre de victimes.

Selon le quotidien Komsomolskaïa Pravda, pratiquement aucun immeuble de plus de neuf étages n'est resté debout à Leninakan.

La ville de Spitak (50,000 habitants), située à l'est de Leninakan, a été « complètement détruite », a déclaré le premier ministre.

Ryjkov a été nommé président d'une commission spéciale de cette instance chargée de superviser les secours et s'est rendu en Arménie hier pour visi-



Deux habitantes de Spitak tentent de récupérer leurs biens dans les ruines d'un immeuble d'appartements.

ter les zones sinistrées en compagnie du chef du Parti communiste arménien Suren Aroutiounian.

Ryjkov a demandé aux dirigeants des entreprises et responsables du parti des autres républiques d'envoyer sur place des pelleteuses, bulldozers, camions

et autres équipements ainsi que des spécialistes des installations de gaz, sans attendre des instructions du gouvernement.

L'appel de Ryjkov a été diffusé après que des survivants du séisme se furent plaints que les opérations de sauvetage progressaient trop lentement, a pré-

cisé l'agence TASS.

Les autorités arméniennes ont décrété deux jours de deuil, aujourd'hui et demain.

Le ministre soviétique de l'Intérieur Vadim Bakatine a pour sa part déclaré que les troupes avaient reçu des ordres pour prévenir le pillage.

■ Événement prévisible

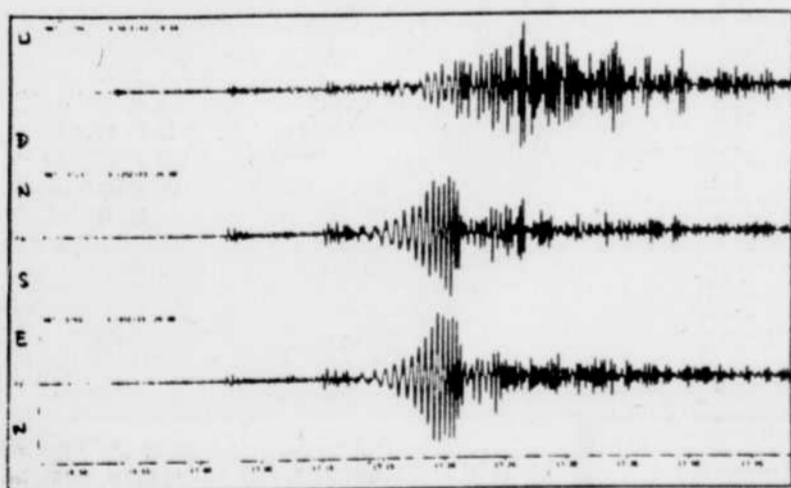
GRENOBLE, France (AFP) - Le volcanologue français Haroun Tazieff a estimé hier que le tremblement de terre en Arménie soviétique aurait pu être prévu « si l'URSS avait adopté la seule méthode efficace au monde de prévision des séismes, la méthode VAN, mise au point par trois physiciens grecs en 1981 ». Dans une interview à une radio française, Tazieff, qui a été ministre de la Prévention des catastrophes naturelles, a ajouté qu'il avait demandé, avant le séisme, à rencontrer le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev « pour lui parler de la prévision des tremblements de terre et d'une organisation des secours efficace ». Le volcanologue a estimé que d'autres catastrophes de ce type allaient se produire en Union soviétique dans les décennies à venir et il a renouvelé son offre de rencontrer Gorbatchev.

■ Centrale nucléaire intacte

MOSCOU (AFP,AP) - La centrale nucléaire située à proximité d'Erevan, la capitale arménienne, n'a pas été endommagée, a annoncé l'agence TASS. L'installation construite pour résister aux tremblements de terre n'a eu « aucune fissure », souligne TASS, ajoutant que la centrale fonctionnait normalement hier. Le chef du Parti communiste arménien Suren Aroutiounian, cédant à la pression publique, avait récemment annoncé la fermeture de cette centrale pour 1991. A Vienne, un porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique a confirmé que le séisme n'avait eu « aucune conséquence » sur la centrale. A la demande des Soviétiques, l'agence enverra néanmoins une équipe d'inspecteurs.

■ Compréhension

Londres (AFP,AP) - Les autorités britanniques et cubaines ont annoncé hier qu'elles comprenaient que Mikhaïl Gorbatchev ne puisse faire les arrêts prévus à Londres et à La Havane en raison de son retour précipité en Union soviétique. La première ministre britannique Margaret Thatcher, a affirmé hier matin que la décision de Gorbatchev « se comprenait parfaitement ». « Quand une tragédie comme celle-ci se produit, il faut retourner chez soi. Toute autre attitude serait impensable », a affirmé Mme Thatcher qui a adressé un message de sympathie au leader soviétique en promettant l'aide de la Grande-Bretagne. A La Havane, un porte-parole officiel a confirmé le report de la visite et exprimé « la profonde consternation » à Cuba à la suite de la tragédie.



Le sismographe d'un observatoire japonais a enregistré le tremblement de terre, mercredi.

Une région à séismes

PARIS (d'après AFP) - L'Arménie soviétique est une région où la fréquence des tremblements de terre est particulièrement forte et résulte directement des mouvements relatifs de trois plaques tectoniques qui les amènent à se chevaucher.

Le Caucase, au plan géodynamique, est issu de ces plissements en dessous de la surface terrestre. La région, où s'est produit le séisme de mercredi, doit s'attendre, au cours de l'année qui suivra, à des à d'autres séismes importants, mais décroissants en magnitude et intensité, qui se produiront jusqu'à ce que toute l'énergie formidable amassée dans les mouvements des plaques soit dispersée, a déclaré hier Pierre Mouroux, responsable des risques et du génie sismiques au département de géody-

namique du Bureau de recherches géologiques et minières de Marseille, en France.

Le séisme de mercredi reste un « séisme superficiel », selon le terme exact des sismologues, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas produit à grande profondeur : au maximum 10 km, selon les données obtenues par le bureau de Marseille. Son épicer, selon l'Institut de physique du globe de Strasbourg, a été localisé par 41,2 degrés de latitude nord et 44,7 de longitude est, soit les coordonnées de la ville de Kirovakan.

Couvre-feu à Gaza L'Intifada a un an

JERUSALEM (AFP,AP) - Un autre Palestinien a été tué hier par les soldats des forces israéliennes en Cisjordanie et le couvre-feu a été imposé « jusqu'à nouvel ordre » sur la totalité du territoire occupé de Gaza.

Ces deux événements sont survenus à quelques heures du premier anniversaire du soulèvement palestinien dans les territoires occupés.

La mort de Youssef Mohammed Sbaith, âgé de 17 ans, porte à au moins 320 le nombre de Palestiniens tués par les Israéliens depuis le début de l'Intifada. Plus de 7,000 Palestiniens ont aussi été blessés. Durant la même période, 11 Israéliens ont été tués.

Un porte-parole militaire israélien, en annonçant l'imposition du

couvre-feu dans la bande de Gaza, une décision qui frappe quelque 600,000 personnes, n'a pas précisé si cette mesure serait étendue à la Cisjordanie.

Dans la soirée, des incidents sporadiques ont été signalés dans la ville de Gaza au cours desquels trois Palestiniens ont été blessés par balles lors d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre israéliennes, a-t-on appris de sources palestiniennes.

Arafat a aussi dit qu'Abou Jihad, son ancien adjoint assassiné en avril dernier à Tunis avait été « l'initiateur du soulèvement ».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

pour étude de notaires, à Sainte-Foy

Exigences requises: Minimum 3 ans d'expérience, autonome, traitement de textes. Temps plein. Faire parvenir C.V. au: Dépt 6025 - Le Soleil 390, St-Vallier Est Québec, QC G1K 7J6

INGÉNIEURS: MÉCANIQUE, CIVIL OU UNIFIÉ

ZIZKA & ASSOCIÉS INC. CONSULTANTS, une jeune firme de génie conseil, spécialisée dans les projets de mécanique lourde;

- mécanique hydroélectrique
- alumineries etc.

est à la recherche du personnel suivant:

un ingénieur mécanique et un ingénieur civil ou génie unifié pour son bureau de Québec et un pour un emploi à Arvida.

Ces emplois sont à temps plein, et les candidats possédant deux (2) années d'expérience et plus, sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-bas mentionnée.

Les conditions sont avantageuses.

ZIZKA & ASSOCIÉS INC. CONSULTANTS

(418) 849-9566

2145, avenue Notre-Dame Charlesbourg QC G2N 1T4

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) est une association regroupant 10000 chercheur(e)s et 40 sociétés savantes. L'Acfas vise à promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et l'information scientifique.

Sous l'autorité du (de la) président(e), le (la) directeur(trice) général(e) se rapporte au conseil d'administration dont il (elle) est le (la) secrétaire. Il (elle) est responsable de l'administration du secrétariat général, de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières et de la mise en oeuvre des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif. De plus, ses responsabilités comprennent la formulation d'avis sur des questions d'actualité, l'élaboration de politiques, la planification et la gestion de projets, l'organisation des congrès annuels et la participation à divers comités. Enfin, il (elle) doit être en mesure d'assurer de bonnes relations avec les différents milieux scientifiques et socio-économiques, les agences gouvernementales, le grand public et les médias.

Le (la) candidat(e) doit comprendre à fond le système des universités québécoises et canadiennes et les mécanismes des gouvernements provincial et fédéral. Il (elle) doit posséder des aptitudes remarquables à la communication orale et écrite. Détenteur(trice) d'une maîtrise ou d'un doctorat, il (elle) doit avoir une expérience pertinente en gestion et être en mesure de fonctionner dans les deux langues officielles.

Ce poste exigeant sera rémunéré à un niveau proportionnel à l'ancienneté et aux qualifications du (de la) candidat(e). Les avantages sociaux rattachés à ce poste sont excellents.

Lieu de travail: Montréal.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 15 décembre 1988 à:

Présidente du comité de sélection
Commission de la recherche
Bureau 1618
Université Laval
Pavillon des Sciences de l'Éducation
Québec G1K 7P4



RECHERCHE DES CONSEILLER(ÈRE)S SPÉCIALISÉ(E)S

DANS LA MISE EN MARCHÉ DE SOLUTIONS INFORMATIQUES DE HAUT NIVEAU.

LES CANDIDAT(E)S DEVRONT POSSÉDER UNE EXPÉRIENCE PERTINENTE DANS LE DOMAINE.

ADRESSEZ VOTRE CURRICULUM VITAE À:

CELIBEC

307A, RUE SAINT-GEORGES
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC)
G9A 2K4

M. SERGE BRISSAUD

directeur de la mise en marché

P.S. Postes ouverts à Trois-Rivières

SPÉCIALEMENT POUR NOËL NE MANQUEZ PAS LE JOUR DES AUBAINES-MYSTÈRE À LA BAIE

LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE SEULEMENT!

VENEZ EN PROFITER AVEC MOI!

NOS AUBAINES VOUS SONT OFFERTES DE 9 h à 21 h!

L'OURSON NICOLAS™



Je vous attends à mes Quartiers d'hiver ou à tout comptoir-caisse d'ou vous pourrez m'emmener pour seulement 14,99\$. De ce montant, la Baie fera don de 1\$ à un organisme de charité.



la Baie

Si vous n'avez pas reçu votre carte-rabais par la poste, procurez-vous-en une à n'importe quel magasin la Baie! Vous êtes assuré d'économiser au moins 10%!

Et peut-être jusqu'à 25%* sur presque tous les articles à la Baie. Voir les exceptions ci-contre. Le pourcentage de rabais n'est connu que lorsqu'un vendeur la Baie enlève le sceau de votre carte.

Apportez votre liste de cadeaux de Noël!

LES RABAIS SONT VALABLES sur toute la marchandise à prix ordinaire et à prix de solde ou de liquidation.

UTILISEZ vos cartes de crédit la Baie, Visa, MasterCard, American Express, Simpson, ou payez **COMPTANT!**

EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, produits de beauté et fragrances, commandes spéciales, fourrures, boutique Cruz, sacs à main Bree, articles Polo, gros électroménagers, fours à micro-ondes, chaînes stéréo, magnétoscopes, téléviseurs, aspirateurs et accessoires, humidificateurs, radios, radios portatifs, baladeurs, accessoires vidéo, accessoires audio, téléphones, répondeurs téléphoniques, caméras vidéo, radios-réveil, lecteurs de disques laser, convertisseurs, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle: salons de coiffure, First Lady, studio de photo, réparation de montres et autres, Slick, Service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Entrepôts des fourrures, la Billetterie, le fleuriste et l'emballage-cadeaux.

Note: Les rayons sous licence et services peuvent varier selon les magasins. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.

Les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson (actifs et retraités), de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

***Les rabais sont répartis comme suit:**

Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%. Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%. Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%. Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%.

FANTAISIE MATINALE À LA BAIE!

Le Père Noël et ses lutins invitent les petits à un joyeux déjeuner! Au menu: gaufres avec sirop, saucisses, lait ou jus (café et thé pour les grands). En plus, plein de divertissements, une surprise et un ballon pour chaque enfant! Coût: 3,99\$ par personne.

LES SAMEDIS 10 ET 17 DÉCEMBRE À 9 H, À PLACE LAURIER ET AUX GALÉRIES DE LA CAPITALE. BILLET EN VENTE AU BUREAU DE CRÉDIT. RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT!

LA BAIE... UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL



RÉGALEZ-VOUS À LA CHAUMINE!

Choisissez notre succulente assiette de dinde rôtie à 4,99\$, nous vous offrons un morceau de Forêt Noire gratuitement!

UN DÉLICIEUX CADEAU

Gâteau Forêt Noire **15⁹⁹\$** ch.